



LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR
LE RÉVÈLE :

**LA FLOTTE ALGÉRIENNE
COMPTE DÉSORMAIS
100 BATEAUX DE PÊCHE**

Lire en page 2



LÉGUMINEUSES ET LAIT SUBVENTIONNÉ
**SUIVI AU QUOTIDIEN
DE LA DISTRIBUTION**

Lire en page 5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 14 NOVEMBRE 2023 // N°682 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE
**SAÏD CHANEGRIHA
ÉVOQUE DEPUIS PÉKIN
« LES LIENS SOLIDES QUI
UNISSENT » LES DEUX
PAYS**

Lire en page 3



DANS SA PREMIÈRE
APPARITION APRÈS SON
INSTALLATION DANS SES
NOUVELLES FONCTIONS
**NADIR LARBAOUI
REÇOIT LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL NATIONAL
SAHRAOUI**

Lire en page 16



D'IMPORTANTES CONTRATS
SIGNÉS DANS LA
PRODUCTION ET
L'EXPLOITATION
D'HYDROCARBURES
**L'ALGÉRIE ATTIRE
DE NOUVEAUX
INVESTISSEURS**

Lire en page 16



FIN DE FONCTION, NOMINATION, ADMISSION À LA RETRAITE....
**VASTE MOUVEMENT
DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE**

Lire en page 16



Lire en page 3

ELLE FAIT PREUVE D'UNE GRANDE
TÉNACITÉ ET DE DÉTERMINATION

**LA RÉSISTANCE
PALESTINIENNE FAIT
TREMBLER L'ARMÉE
D'OCCUPATION**



LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR LE RÉVÈLE :
LA FLOTTE ALGÉRIENNE COMPTE DÉSORMAIS 100 BATEAUX DE PÊCHE

Le ministre de la Pêche et des Produits de la pêche, Ahmed Badani, a révélé que 60 pour cent des marins algériens ont moins de 40 ans. Badani affirme que le secteur de la pêche est « stratégique » et joue un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire nationale, d'une part, et diversifier les ressources de l'économie nationale, d'autre part. Il a également énuméré les réalisations réalisées par le secteur, et qui se traduisent par les "indicateurs positifs" enregistrés, basés sur l'augmentation de la production nationale avec le renforcement des capacités de la flotte algérienne dédiée à la pêche maritime, avec l'augmentation du nombre de grands



navires dépassant 24 mètres de longueur à plus de 100 navires, dont 33 navires destinés à la pêche au thon. En haute mer, le nombre de projets d'aquaculture marine et continentale est passé à 127 projets, dont la majorité des propriétaires sont les jeunes. Le secteur aspire

à atteindre la production de 100.000 tonnes d'aquaculture, dont 40.000 tonnes en eaux marines et 60.000 tonnes en eau douce d'ici 2030, après avoir bien exploité les mécanismes et techniques économiques qui permettent de réaliser ce pari.

POUR FAIRE DIVERSION ET SOMMER L'AXE DE LA RÉSISTANCE
LES ÉTATS-UNIS MÈNENT DES FRAPPES EN SYRIE SUR « DES SITES LIÉS À L'IRAN »

Les États-Unis ont lancé des frappes en Syrie contre deux sites liés à l'Iran dimanche en réponse aux attaques contre du personnel américain dans la région, a déclaré le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin. « Les forces armées américaines ont conduit des frappes de précisions aujourd'hui sur des installations dans l'est de la Syrie utilisées par le Corps des Gardiens de la révolution islamique d'Iran et des groupes affiliés à l'Iran, en réponse aux attaques continues contre le personnel américain en Irak et en Syrie », a déclaré Lloyd Austin dans un communiqué. « Les frappes ont été menées respectivement contre un centre d'entraînement et une résidence protégée près des villes d'Albu Kamal et de Mayadeen », a-t-il pré-



cisé. C'est la troisième fois en moins de trois semaines que l'armée américaine prend pour cible des sites en Syrie qu'elle dit liés à l'Iran, qui soutient divers groupes armés accusés par Washington d'être à l'origine d'une recrudescence des attaques contre ses forces au Proche-Orient. Les États-Unis avaient déjà pris pour cible « un site de stockage d'armes lié à Téhéran en Syrie » et le 26 octobre, l'armée américaine avait frappé

deux autres installations en Syrie qui, selon elle, étaient utilisées par l'Iran et des organisations affiliées. Ces frappes sont menées par Washington en réponse à la multiplication des attaques de groupes pro-iraniens visant son armée en Syrie et en Irak (plus de 45 depuis le 17 octobre) dans le contexte de la guerre entre Israël et le Hamas, les États-Unis ayant apporté leur soutien militaire à Israël face au Hamas

UNE ASSOCIATION D'AIDE À LA PALESTINE ATTAQUÉE À LYON, EN FRANCE
L'INTERVENTION DE LA POLICE LENTE QUAND IL S'AGIT DE MUSULMANS

Une cinquantaine de membres de l'ultra-droite ont attaqué la conférence du collectif Palestine 69 à coups de battes de baseball, de bâtons et de tirs de mortiers. Une personne a été interpellée. La préfecture du Rhône a confirmé à BFM Lyon qu'une personne a été interpellée et condamne les violences qui ont eu lieu ce samedi soir. Trois personnes ont été légèrement blessées, ont quant à eux indiqué les pompiers, selon BFMTV. "La police nationale est rapidement intervenue dans le Vieux-Lyon", a enfin précisé la préfecture sur X. Les premières équipes sont arrivées sur place 13 minutes après avoir reçu l'appel, alors que des participants à la conférence ont jugé que l'intervention de celle-ci a été lente. Le collectif indique de son côté s'être fait attaquer par des tirs de mortiers et des coups de battes de baseball ainsi que de bâtons. Le président de Palestine 69 a indiqué à BFM Lyon qu'une plainte sera déposée. Sur Telegram, plusieurs vidéos de l'attaque circulent dans les boucles de l'ultra-droite. Les utilisateurs y félicitent les auteurs: "Bravo à ceux qui sont allés agresser des gauchistes pro-Palestine à Lyon", peut-on par exemple lire. Thomas Portes, député LFI de Seine-Saint-Denis ayant participé à la marche cet après-midi, a demandé à Gérald Darmanin, à la suite de cette attaque de « faire fermer tous les locaux fascistes présents à Lyon ». Ainsi va la France sous Macron.

GRAVE ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN
5 MORTS ET PLUSIEURS BLESSÉS

Cinq personnes sont mortes et quatre autres blessées à la suite d'un accident de la circulation qui s'est produit hier, sur un chemin de wilaya à Oued Tlélât, une commune de la wilaya d'Oran. L'accident s'est produit peu après 9h du matin lorsqu'un camion s'est renversé déclenchant un feu. Selon la direction locale de la Protection

civile, les corps des victimes ont été calcinés. Quant aux personnes blessées, âgées entre 16 et 23 ans, elles souffrent de brûlures à des degrés divers. Lors de leur intervention, les éléments de la Protection civile ont utilisé cinq camions citernes et sept ambulances. Pas moins de 40 agents, de différents grades, ont été mobilisés

L'ÉDITORIALISTE GIDEON LEVY DÉFINIT LA SOCIÉTÉ ISRAËLIENNE :
UN «PEUPLE ÉLU BOURREAU» QUI SE PRÉSENTE COMME VICTIME TOUT EN DÉSHUMANISANT LES AUTRES

L'éditorialiste Gideon Levy du quotidien de gauche Haaretz expose de manière percutante les trois principes fondamentaux qui, selon lui, guident la société israélienne contemporaine. Cette vision offre un éclairage sur les mécanismes psychologiques qui alimentent la perception collective en Israël. Premièrement, Levy souligne le concept profondément enraciné du «peuple élu» parmi les Israéliens. Cette conviction, selon lui, confère le droit de faire ce que bon

leur semble. C'est un principe qui semble fournir une légitimation morale à certaines actions controversées. Deuxièmement, l'éditorialiste met en lumière la tendance historiquement unique de l'occupant israélien à se présenter comme la victime. Cette perception victimisante, affirme-t-il, permet à la société israélienne de vivre en paix en se positionnant comme la seule victime, ignorant ainsi les perspectives palestiniennes. Enfin, Levy pointe du doigt la déshumanisation systématique des Palestiniens, le troisième ensemble de valeurs qu'il considère comme le plus dangereux. Selon lui, cette déshumanisation permet aux Israéliens de maintenir un sentiment de paix intérieure, en niant effectivement la pleine humanité des Palestiniens et en écartant ainsi les questions fondamentales des droits de l'homme

PIÉGÉ PAR LES BRAGADES AL QASSAM À GAZA PAR UN « FAUX TUNNEL »
LE PRODUCTEUR DE LA SÉRIE ISRAËLIENNE, « FAWDA », MATAN MEIR, TUÉ PAR AL QASSAM

La guerre n'est pas du cinéma ni un jeu vidéo. L'acteur et réalisateur israélien Matan Meir l'aura appris à ses dépens. Mi-octobre, plusieurs membres de la série israélienne à succès « Fawda » ("chaos", en arabe), s'étaient engagés afin de prêter main-forte à l'armée israélienne à Gaza. Parmi eux, Matan Meir, tué au

combat, selon le compte officiel du programme sur X. Matan Meir, producteur de la série israélienne à succès Fauda, est mort dans la bande de Gaza, comme l'a annoncé le compte officiel du programme sur X (anciennement Twitter). Selon le journal Times of Israel, Matan Meir est mort avec cinq autres soldats de l'armée israélienne lors de l'explosion d'un tunnel dans le nord de la bande de Gaza. Lancée en 2015 sur la chaîne Yes Oh, la série Fauda ("chaos" en arabe), diffusée depuis 2016 sur Netflix, suit à travers quatre saisons l'unité de forces spéciales de l'armée de défense d'Israël Mista'arvim dont les membres sont formés à s'infiltrer dans la population palestinienne.

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz
---	---	--	--	---

ELLE FAIT PREUVE D'UNE GRANDE TÉNACITÉ ET DE DÉTERMINATION

La résistance palestinienne fait trembler l'armée d'occupation

Une chose est certaine, Gaza sera une malédiction, non seulement pour les sionistes mais aussi pour leur soutiens et surtout pour les régimes arabes totalement dénudés et montrés à toutes les populations musulmanes sous leur vrai jour par le conflit en cours.



L'agression israélienne contre la bande de la ville de Gaza en est à son deuxième mois et le monde assiste passivement à des crimes de guerre sans parvenir activer ses institutions pour arrêter l'horreur. Le contexte actuel est ahurissant : d'une part, il y a des régimes occidentaux foncièrement pro-sionistes qui soutiennent ouvertement, avec tous les moyens, l'armée d'occupation sioniste, d'une autre part, il y a des régimes arabo-musulmans frileux qui ne font que bavarder et ergoter, quand il n'aide pas en sous-main ou ouvertement l'état sioniste. Heureusement que les peuples, dans leurs différentes appartenances, même des Juifs, que ce soit en Occident ou ailleurs, se mobilisent partout pour exprimer leur soutien aux gazaouis et réclamer l'arrêt des massacres. Plus d'un mois après le début du conflit, l'armée sioniste, sous pré-

texte d'éradiquer les résistants palestiniens, n'a fait jusqu'à présent que commettre des massacres contres des civils, notamment des enfants et des femmes, bombarder des écoles, des hôpitaux, des mosquées, des habitations, des boulangeries, des ambulances... et couper l'eau, l'électricité et l'internet... toutes ses attaques sont dirigées contre des civils et des biens à caractère civil, en violation totale du droit de la guerre ! Selon les autorités gazaouies, le nombre de martyrs à Gaza, dépasse déjà les 11000 dont 5000 enfants et 3000 femmes, et quelque 28000 blessés, ceci sans compter les disparus sous les décombres dont le nombre n'est pas encore connu. Même les animaux et les arbres ne sont pas épargnés par l'armée sioniste devenue, il faut le dire, pire que l'armée nazie. Jusqu'à présent, hormis des crimes de guer-

re, l'armée sioniste n'a atteint aucun objectif militaire. Contrairement, à la propagande médiatique de l'armée sioniste qui parle d'encerclement de la ville de Gaza, de morts de résistants palestiniens, sur le terrain, c'est la débandade totale du Tsalal. Malgré la participation directe de six puissances occidentales à cette guerre (les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie) qui ont mobilisé leurs soldats, leurs navires de guerre, leurs porte-avions et sous-marins en Méditerranée orientale, au large de la bande de Gaza, les résistants palestiniens font subir sur le terrain d'énormes pertes aux envahisseurs. Outre les vidéos diffusées par la résistance palestinienne montrant les opérations menées contre l'ennemi, les États-Unis d'Amérique ont admis de leur côté qu'un de leur officiers avait été blessé et transféré

aux États-Unis. Des mercenaires étrangers dont même des Marocains, selon certaines sources, sont appelés également en renfort pour combattre aux côtés des forces sionistes. C'est dire combien la résistance palestinienne est coriace. Une poignée de résistants contre des armées et des mercenaires ne peut que susciter l'admiration du monde. Et c'est le cas ! La guerre de l'opinion mondiale, malgré les félonies arabes et musulmanes, est gagnée par la résistance palestinienne. Reste la victoire militaire, celle-là sera difficile. Mais une chose est certaine, Gaza sera une malédiction, non seulement pour les sionistes mais aussi pour leur soutiens et surtout pour les régimes arabes totalement dénudés et montrés à toutes les populations musulmanes sous leur vrai jour par le conflit en cours.

Boualem B.

COLLECTIF D'AVOCATS, ORGANISATIONS ET REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La plainte déposée à la CPI contre l'entité sioniste va bon train

Un collectif d'avocats, d'organisations et de représentants de la Société civile à travers le monde a déposé, jeudi 9 novembre courant, au niveau de la Cour pénal internationale (CPI), une plainte contre l'entité sioniste pour génocide et crimes de guerre commis contre le peuple palestinien. Le collectif qui s'est constitué autour de Me Devers comprend quelque 300 avocats de diverses nationalités dont des Algériens. La deuxième étape se déroulera le mois prochain avec l'or-

ganisation d'une réunion avec les victimes. «Ce que nous avons pu faire pour soutenir le peuple palestinien victime, c'est la plainte déposée au niveau de la CPI contre l'entité sioniste. Nous appelons tous les pays du monde à adhérer à cette initiative. Nous continuerons notre combat », affirme Me Devers, avocat du barreau de Lyon (France), ce lundi sur les ondes de Radio Algérie Internationale. Selon l'avocat, ce qui préoccupe le

plus dans cette affaire, ce sont les multiples bombardements incessants sionistes contre les hôpitaux, notamment l'hôpital El Chifaa en ce moment même. «De nombreux blessés et patients ont péri. C'est quelque chose que nous n'avons jamais vu dans notre histoire. Il n'est même plus possible de faire des funérailles pour les victimes, puisque la situation sécuritaire est véritablement impactée », regrette-t-il.

I.M.A.

TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA RÉPUBLIQUE DU NICARAGUA

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre des Relations extérieures de la République du Nicaragua, M. Denis Moncada Colindres, selon un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf et du directeur de cabinet de la Présidence de la République par intérim, M. Boualem Boualem, a précisé la même source.

Y. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE SAÏD CHANEGRIHA ÉVOQUE DEPUIS PÉKIN «LES LIENS SOLIDES QUI UNISSENT» LES DEUX PAYS

Dans le cadre de sa visite officielle en Chine, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a été reçu, hier au siège de la Commission Militaire Centrale par le Général d'Armée LIU Zhenli, Chef d'Etat-Major du Département d'Etat-major Interarmées de la Commission militaire centrale de la république populaire de Chine, où une formation militaire de l'Armée chinoise lui a présenté les honneurs. Après l'interprétation des hymnes nationales des deux pays, le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP a passé en revue les carrés des différentes Forces armées chinoises qui lui ont présenté les honneurs militaires. Par la suite, un entretien élargi aux membres des délégations des deux pays a été tenu. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a fait part à son hôte de sa profonde gratitude pour l'accueil qui lui a été réservé et à la délégation qui l'accompagne: "Monsieur le Général d'Armée LIU Zhenli, Chef d'Etat-Major du Département d'Etat-major Interarmées de la Commission Militaire centrale de la République Populaire de Chine, Son Excellence l'Ambassadeur, Messieurs les Officiers et honorable présence; Il me plait en cette honorable circonstance de vous renouveler ainsi qu'à l'ensemble des présents ma haute considération et mes vifs remerciements pour l'accueil chaleureux et les marques d'hospitalité que vous nous avez accordés depuis notre arrivée dans ce pays ami et qui reflètent l'authenticité de nos relations de coopération militaire bilatérale qui s'abreuvent des sources du patrimoine historique des deux pays avec tout ce qu'il porte en termes de profondeur politique, stratégique et humain". Lors de son allocution, le Général d'Armée a également tenu à souligner l'excellence des relations de longue date qui unissent les deux pays et qui remontent à la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954: "La République Populaire de Chine a été parmi les premiers pays à soutenir la lutte du peuple algérien pour son droit à l'autodétermination lors de la Conférence de Bandung en 1955, et le premier pays non arabe à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne, et ce, dès l'annonce de sa création le 19 septembre 1958." Le Général d'Armée a, en outre, affirmé que les liens solides qui unissent l'Algérie et la Chine se reflètent dans l'ensemble des positions honorables et communes entre les deux pays: "Au regard de ces relations distinguées, basées sur la solidarité militante commune en faveur de la souveraineté et de l'indépendance de décision et pour le recouvrement des droits souverains, la lutte pour la justice et la liberté sont, à ce titre, toujours d'actualité, notamment à l'ombre d'un monde qui se dirige davantage vers une multipolarité sans précédent, et vers une nouvelle répartition mondiale du pouvoir, loin des orientations hégémoniques fondées sur l'exclusion, sur les tentatives d'imposer des agendas et sur l'affaiblissement des choix politiques des Etats". Ces entretiens ont également constitué une opportunité pour les deux parties pour échanger les points de vue sur les questions d'intérêt commun et examiner les moyens permettant de consolider la coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays.

Y. S.

RÉUNION DES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UA CHARGÉS DE LA CONDITION DE LA FEMME L'ALGÉRIE Y PREND PART

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, participe, par visioconférence, à la réunion des ministres des Etats membres de l'Union africaine (UA) chargés de la condition de la femme qui prennent part aux travaux de la 8e session de la Commission spécialisée chargée de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette réunion (13 et 14 novembre), «les rapports régionaux relatifs aux efforts des Etats membres en matière de protection et d'autonomisation de la femme ainsi que les différentes activités de l'UA, représentée par la Direction de la femme, seront présentés», a précisé la même source. Il s'agit également de «parvenir à une position unifiée des Etats africains et de publier une déclaration africaine qui sera présentée à la Commission de la condition de la femme des Nations unies lors de sa 68e session, qui se tiendra en mars 2024 au siège des Nations unies à New York», selon la même source. Les travaux de la première journée ont été marqués par «un débat sur la version finale du 17e rapport des Etats membres de l'UA sur la mise en œuvre de la Déclaration officielle sur l'égalité des sexes dans l'élaboration de laquelle l'Algérie a eu un rôle important à travers son rapport concernant ses efforts pour la protection et l'autonomisation des femmes, y compris les textes législatifs, notamment la Constitution de novembre 2020», a ajouté la même source. Cette réunion ministérielle a été précédée de la réunion des experts, du 8 au 11 novembre 2023, consacrée au débat et à l'enrichissement des rapports à soumettre à l'approbation des ministres lors de la réunion ministérielle», conclut le communiqué.

R.N.

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE FRANÇAIS, EDOUARD PHILIPPE, S'EN PREND À L'ALGÉRIE Une rengaine aussi vague que ronflante

Edouard Philippe, qui était membre de l'ex UMP (parti de droite) avant de soutenir Emmanuel Macron en 2017, reconnaît néanmoins qu'il s'agit d'une position personnelle car «c'est au président de la République de prendre une telle initiative».

L'ancien Premier ministre de Macron, Edouard Philippe, maire du Havre et chef de l'Exécutif de juin 2017 à juillet 2020, s'en est pris à l'Algérie, hier, lundi 13 novembre, sur France info. Il a notamment accusé l'Algérie d'interdire aux entreprises françaises activant sur son sol de transférer «leurs capitaux». L'ancien Premier ministre d'Emmanuel Macron accuse également l'Algérie de rétablir dans son hymne des paroles «explicitement dirigées contre la France». Il appelle donc le président français à remettre en cause l'accord de 1968 qui encadre le séjour des Algériens dans l'Hexagone. «On ne peut pas rester sous l'empire de cette convention signée en 1968, dans un autre contexte», charge-t-il. Et d'ajouter, «La tension qui prévaut en général, devrait nous conduire à ne plus accepter un dispositif juridique dépassé, et sur lequel il faut revenir». Edouard Philippe, qui était membre de l'ex UMP (parti de



droite) avant de soutenir Emmanuel Macron en 2017, reconnaît néanmoins qu'il s'agit d'une position personnelle car «c'est au président de la République de prendre une telle initiative». En fait, Edouard Philippe s'est contenté de mettre une pièce dans le juke-box enrayé de la vieille rengaine déjà saturée

par l'ancien ambassadeur en Algérie, Xavier Driencourt, à propos de l'accord de 1968 et de le lier à la question du transfert des capitaux, dont l'Algérie doutait de l'efficacité avant d'annoncer récemment, assouplir les procédures de transfert au profit des entreprises étrangères. La Banque d'Algérie traite les

opérations de transfert de capitaux au cas par cas afin que ces opérations ne soient pas assimilées à des cas de contrebande d'argent à l'étranger. Par ailleurs, les choses sont claires dans ces opérations bancaires à travers le règlement n°04-2014 du 29 septembre 2014 fixant les conditions de transfert de capitaux à l'étranger pour les investissements à l'étranger des opérateurs économiques de droit algérien. Récemment, en effet, l'État a fait preuve d'une grande flexibilité dans le transfert des fonds des entreprises étrangères à l'étranger. Sur cette base, les propos de l'ancien responsable français ne sont que des paroles de plus, qui n'apportent rien de sérieux ni de concret aux relations bilatérales, d'autant plus que l'Algérie, au milieu de la crise politique interne que traverse la France, est devenue une «opération de com» qui garantit à son auteur une certaine visibilité médiatique.

I.M.Amine

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS Le coût des catastrophes naturelles évalué à 35 milliards de dinars/an

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présenté hier, devant l'avant-projet de loi relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il est revenu sur les

nombreuses catastrophes naturelles qui ont touché l'Algérie ces dernières années. Selon lui, elles ont engendré des coûts pour le Trésor public «évalués à 35 milliards de dinars par an». Le ministre de l'Intérieur a indiqué, par ailleurs, que les dépenses publiques destinées à faire face aux catastrophes en Algérie avaient dépassé une moyenne de 225 millions de

dollars/ans durant les 15 dernières années. Enfin, il a expliqué que le nouveau projet de loi contient 24 nouveaux articles et 66 articles amendés. Ce même projet prévoit d'augmenter de 10 à 18 la nomenclature des dangers en incluant ceux liés au changement climatique, à la cybersécurité, au danger acridien et aux biotechnologies.

I. Med

48% DE FEMMES À LA TÊTE DE PME-PMI ÉMERGENTES

10% des patrons de start-up sont titulaires d'un doctorat

Selon Yacine Oualid, ministre de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, au moins 10% des propriétaires de start-up sont des titulaires d'un doctorat, voire plus. Le ministre, qui s'est exprimé lors d'un entretien accordé à la revue El Djeich, a révélé que 48% de ces propriétaires sont des femmes. Il a rappelé que l'Algérie fait partie des pays qui

comptent un grand nombre de femmes ingénieurs. Il abonde, dans ce sens, en révélant qu'elles sont plus nombreuses que les hommes dans certaines spécialités comme l'informatique. Près de 2000 start-up ont obtenu le label de la meilleure start-up, a fait savoir mardi à Tipasa, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-

Mahdi Oualid. Il y a quelques jours, le ministre qui était en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a indiqué à Koléa, que près de 2000 start-up ont obtenu le «Label» de la meilleure start-up, relevant que ses services «reçoivent chaque semaine des centaines de projets». Il a estimé que le nombre de

start-up ayant obtenu le «Label» était «encourageant», ajoutant que cela «prouve que le système mis en place par les pouvoirs publics encourage les étudiants à accéder au monde de l'entrepreneuriat avec un esprit d'innovation et de création». Ce chiffre est «le fruit et un des jalons de l'action conjointe avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à ouvrir la voie et encourager l'émergence d'entrepreneurs hautement qualifiés, et partant la réalisation de l'objectif escompté, à savoir orienter les capitaux vers les start-up qui ont un avenir prometteur pour l'économie nationale», a ajouté le ministre.

I.Med

CHANGEMENT CLIMATIQUE

2024 pourrait être plus chaude que 2023

Un expert de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a souligné, hier, les conséquences du phénomène El Nino qui affecte tous les continents avec des événements météorologiques extrêmes et affirmé qu'il y a une «forte probabilité» que 2024 soit encore plus chaude que 2023. Novembre marque le début de la phase la plus prononcée du phénomène climatique El Nino, qui devrait durer jusqu'en janvier, selon l'OMM. Le spécialiste du climat de l'agence, Alvaro

Silva, a confirmé les prévisions, avançant une probabilité de 90% que l'événement climatique dans son ensemble ne se terminera qu'en avril 2024. Il affirme qu'El Nino contribuera à un réchauffement encore plus important de la planète l'année prochaine, avec la possibilité de nouveaux records de température mondiale. «Historiquement, l'impact d'El Nino sur la température mondiale est encore plus prononcé l'année qui suit son apparition. Par conséquent, on

s'attend à ce qu'en 2024, nous ayons une année avec une température mondiale plus élevée qu'en 2023», a-t-il estimé. Le climatologue souligne que l'impact de l'événement climatique est encore plus grave en raison du réchauffement induit par l'émission de gaz polluants dans l'atmosphère: «Ce phénomène naturel se produit dans un contexte d'augmentation des températures mondiales due à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre issus de l'activité

humaine. Et c'est dans ce contexte, avec cette tendance croissante à l'augmentation de la température mondiale, que ce phénomène naturel d'El Nino se produit et va exacerber la température dans de nombreuses régions du globe». Concernant les catastrophes et événements extrêmes qui pourraient survenir dans les mois à venir, Silva a évoqué les fortes pluies et inondations, les sécheresses intenses et la chaleur extrême.

Y.B

E-GOUVERNANCE ET VILLES INTELLIGENTES

Signature d'un programme d'action algéro-chinois pour l'année 2024

Un programme d'action conjoint pour l'année 2024 a été signé, avant-hier, entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et l'Académie nationale chinoise de gouvernance, afin de renforcer la coopération entre les deux organismes en matière d'apprentissage, de formation, d'échange de connaissances et d'organisation d'ateliers conjoints.

Ledit programme d'action a été cosigné par le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, Larbi Merzoug, et le vice-président de l'Académie chinoise, Gong Weibin. Le programme prévoit l'organisation de sessions de formation conjointes sur la e-gouvernance et les villes intelligentes, ainsi que des programmes conjoints de recherche scientifique dans les deux pays. Le SG du ministère a précisé, à cette occasion, que la signature dudit programme entre l'Algérie et la Chine était «une occasion pour renforcer et enrichir les activités de coopération dans les domaines de la formation et de l'échange d'expériences entre les deux pays». Comme il a ajouté que la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en République populaire de Chine en juillet dernier, «traduit l'authenticité des relations de solidarité et de coopération unissant les deux pays», indiquant que cette visite «a connu un grand succès sur différents plans, de même qu'elle a été l'occasion pour convenir d'intensifier la concertation politique, approfondir le partenariat économique et renforcer les échanges entre les deux pays dans divers domaines». De son côté, Gong Weibin a affirmé que «son pays apprécie hautement son partenariat avec l'Algérie», prévoyant «d'élargir, dans un futur proche, la coopération bilatérale à d'autres domaines».

R.N.



LÉGUMINEUSES ET LAIT SUBVENTIONNÉ

Suivi au quotidien de la distribution

Le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni a donné, dimanche, un ensemble d'instructions concernant essentiellement le suivi quotidien des quantités distribuées de légumineuses et l'opération de distribution des sachets de lait subventionné au niveau national, indique un communiqué du ministère. L'annonce donnée lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre au siège de son département ministériel avec les cadres centraux du ministère, consacrée à plusieurs axes relatifs à la garantie d'un approvisionnement régulier des marchés, précise le communiqué. Lors de la réunion, le ministre du Com-

merce a insisté sur le suivi quotidien des quantités distribuées de légumineuses et des différents produits de large consommation au niveau national en vue d'assurer un approvisionnement régulier des marchés. Zitouni a également mis l'accent sur l'impératif d'assurer le suivi quotidien de l'opération de distribution du lait en sachet subventionné suivant la nouvelle cartographie, après avoir relevé sa disponibilité à travers différentes wilayas, et d'œuvrer à garantir sa disponibilité et sa distribution à travers 1.541 communes tout au long de l'année. Les instructions données concernent, en outre, l'accompagnement des boulan-

gers en vue de garantir la disponibilité du pain ordinaire aux citoyens, compte tenu de la forte commercialisation du pain amélioré dans certaines boulangeries, selon la même source. En outre, le ministre du Commerce a insisté sur l'intensification du contrôle des chauffages et des appareils de détection des fuites de gaz, à travers l'établissement des listes de produits conformes aux normes par les laboratoires relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et la coordination avec les services de la protection civile pour déterminer les véritables causes des fuites de gaz, conclut le communiqué.

R.N.

APN

Le bureau de l'Assemblée arrête le calendrier des prochaines séances plénières

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté, dimanche, lors d'une réunion présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, le calendrier des prochaines séances plénières qui reprendront mardi, indique un communiqué de cette instance législative. Ainsi, la plénière d'aujourd'hui mardi sera consacrée au vote de la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi 18-15 relative aux lois de finances, modifiée et complétée, du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique et du projet de loi sur l'activité audiovisuelle, note le communiqué. Egalement au programme l'adoption de la disposition, objet de désaccord, du texte de loi relatif à la protection et la préservation des terres relevant du

domaine de l'Etat, de l'adoption de la disposition, objet de désaccord, du texte de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, outre l'adoption des dispositions, objet de désaccord, dans le texte de loi relatif aux forêts et au patrimoine forestier. Après une séance consacrée jeudi prochain aux questions orales, l'APN poursuivra ses travaux en plénières prévues dimanche 19 et lundi 20 novembre, consacrées à la présentation et au débat du rapport annuel du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), selon le même calendrier. Il est question également d'une plénière prévue mardi 21 novembre 2023 consac-

crée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux, précise la même source. A noter que le bureau de l'APN avait entamé les travaux de sa réunion par l'examen des amendements proposés aux trois textes de lois débattus la semaine dernière. Il s'agit du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, du projet de loi sur l'activité audiovisuelle et de la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi 18-15 relative aux lois de finances. Les amendements remplissant les conditions légales ont été soumis aux commissions compétentes en vue de leur examen avec les délégués de leurs auteurs, a conclu le communiqué.

RN./ avec APS

PÊCHE ET PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

DES PRIMES INCITATIVES AU PROFIT DES PRODUCTEURS DE TILAPIA

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani annonce, que le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024 comprenait de nombreuses incitations visant à encourager l'investissement dans la filière de l'aquaculture d'eau douce, notamment une prime incitative au profit des producteurs de tilapia. Lors d'une réunion de coordination avec une délégation du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), conduite par son président, Mustapha Hidaoui, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, Badani a indiqué qu'une prime incitative a été proposée dans le cadre du PLF 2024 estimée à 50 DA/kg de tilapia produit localement, une mesure visant à encourager les entrepreneurs et les jeunes à investir dans cette filière. En plus de cette prime, poursuit le ministre, les entrepreneurs bénéficieront de l'accompagnement des services du ministère dans les différentes étapes y compris la commercialisation. L'aquaculture bénéficiera de plusieurs incitations et avantages fiscaux au profit des investisseurs dans le nouveau PLF, notamment l'exonération des droits douaniers et l'application du taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'importation des aliments de l'aquaculture, selon les explications fournies. Autres mesures proposées, l'exonération de la TVA dans les ventes de tilapia par les producteurs locaux et l'application du taux réduit de TVA à 9% dans la vente de ce type de «pisson» par les transformateurs. A la même occasion, le ministre a mis en exergue «l'importance majeure qu'accorde les pouvoirs publics à l'implication des jeunes et à leur accompagnement dans le développement de son secteur, étant une de ses plus importantes composantes», relevant que «l'âge d'environ 60% de marins ne dépasse pas les 40 ans». Dans le même contexte, le ministre a fait état d'une augmentation du nombre de projets d'aquaculture, marine et continentale, au cours de l'année en cours, atteignant 127 projets, dont la majorité dirigés par des jeunes. Dans le domaine de la formation, le nombre d'étudiants formés a atteint 12.515 étudiants, et ce, dans les différentes filières de la pêche et de l'aquaculture, dont 2.092 formés dans le domaine de la pisciculture intégrée à l'agriculture, notamment l'élevage du tilapia rouge, selon le ministre. Badani a fait savoir, enfin, que son secteur aspire à «produire à l'horizon 2030, 100.000 tonnes de poissons issues de l'aquaculture, dont 40.000 tonnes en eau de mer et 60.000 tonnes en eau douce», affirmant que tous les mécanismes réalistes et économiques permettant la concrétisation de ces objectifs sont déployés.

R.N.

MENÉE PAR L'ANGOLA, L'IRAN ET LE NIGERIA

LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE DE L'OPEP A AUGMENTÉ DE 80 000 BARILS PAR JOUR

La production pétrolière de l'OPEP a augmenté en octobre 2023 de 80 000 barils par jour, même avec la poursuite de la réduction volontaire saoudienne et l'accord de réduction de l'offre par l'alliance OPEP+. Selon le rapport mensuel publié, hier lundi, par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la production totale de pétrole des 13 États membres de l'organisation s'est élevée à 27,9 milliards de barils par jour au cours du mois écoulé, contre 27,820 millions de barils par jour en septembre dernier. L'augmentation de la production pétrolière de l'OPEP s'est produite en octobre 2023, malgré la poursuite de l'accord de l'alliance OPEP+ visant à réduire les approvisionnements de deux millions de barils par jour, à partir de novembre 2022, jusqu'à fin 2024. La production pétrolière de l'OPEP a augmenté dans 9 pays en octobre 2023, menés par l'Angola, l'Iran et le Nigeria, selon ledit rapport mensuel. La production de pétrole brut en Angola a augmenté d'environ 51 mille barils par jour, portant le total à 1,172 million de barils par jour, au cours du mois dernier. Les approvisionnements en pétrole de l'Iran – qui sont exemptés de l'accord de réduction des approvisionnements de l'OPEP+ – ont également augmenté de 46 000 barils par jour, pour atteindre 3,115 millions de barils par jour. La production pétrolière du Nigeria a augmenté d'environ 17 000 barils par jour, pour atteindre 1,416 million de barils par jour, au cours du mois dernier, selon le rapport qui surveille la production pétrolière de l'OPEP en octobre 2023. De même que cette production a été réduite en octobre 2023 par 4 États membres de l'organisation, menés par la Libye, l'Arabie saoudite et le Koweït. La Libye, qui est exemptée de l'accord OPEP+, a connu une baisse de sa production pétrolière de 26 mille barils par jour, portant le total à 1,143 million de barils par jour. La production pétrolière de l'Arabie saoudite, quant à elle, a chuté de 26 000 barils par jour, portant le total à 8,992 millions de barils par jour en octobre 2023. Le royaume saoudien a mis en œuvre des réductions volontaires de sa production pétrolière d'un million de barils par jour depuis juillet 2023, et cela se poursuivra jusqu'à la fin de cette année. La production de pétrole brut du Koweït, de son côté, a diminué d'environ 24 000 barils par jour, pour atteindre un total de 2,553 millions de barils par jour, selon les données surveillées par l'Unité de recherche énergétique.

M.H.

TOUT EN PRÉSERVANT LES CAPACITÉS DE PRODUCTION NATIONALES EN GAZ

Sonatrach table sur les énergies renouvelables

Le groupe pétrolier algérien Sonatrach devra poursuivre sa politique visant à maintenir ses capacités de production d'énergie au niveau national, tout en réduisant les émissions de carbone de son activité, sans renoncer au gaz.

C'est ce qui ressort de l'intervention du Pdg du groupe Rachid Hachichi, hier lors de la 11^{ème} édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023" à Oran. Le premier responsable du groupe dira à ce propos que « Le programme national de Sonatrach vise à préserver les capacités de production nationales, dans le but de répondre aux besoins énergétiques locaux, ainsi qu'à assurer une production orientée vers l'exportation ».

Rachid Hachichi a déclaré que son groupe continue de garantir les besoins énergétiques du marché intérieur et des marchés internationaux, estimant que doubler les investissements dans divers domaines énergétiques, y compris l'exploration, est un défi auquel participent toutes les filiales du groupe Sonatrach.

Lors de sa participation à l'exposition organisée dans la ville algérienne d'Oran, Rachid Hachichi a appelé, par ailleurs, à la nécessité de respecter les engagements à dimension climatique, en œuvrant à l'élimi-



nation de l'empreinte carbone dans les systèmes de production des activités des entreprises énergétiques, dont Sonatrach est l'une des eux.

"Atteindre cet objectif nécessite de trouver des solutions appropriées en utilisant des mécanismes technologiques", a-t-il ajouté, soulignant la volonté de réduire les émissions de dioxyde de carbone à 1% d'ici 2030, dans le cadre du respect par le groupe pétrolier national de ses engagements climatiques.

Ainsi, Sonatrach est appelé à accélérer la mise en œuvre du

plan qui vise à réduire les effets des énergies fossiles et leurs répercussions négatives sur l'environnement et le climat.

Le président-directeur général de Sonatrach, a déclaré en outre que le développement du gaz constitue une solution immédiate et une alternative adaptée, car il contribue à éliminer les émissions de carbone de l'industrie et contribue à réduire les émissions du secteur électrique. Il a expliqué, dans ce contexte, que des études récentes placent le gaz sur la feuille de route de nombreux

pays consommateurs d'énergie qui aspirent à parvenir à des modèles énergétiques propres. Pour le premier responsable de Sonatrach, « l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique algérien est au cœur de la politique de l'entreprise, pour atteindre l'objectif d'une économie basée sur la transition énergétique, soulignant la collaboration avec le groupe Sonelgaz pour réduire l'utilisation du gaz dans centrales de production d'électricité, pour en diriger une partie importante vers l'exportation, ou vers les industries manufacturières. »

Tout en ajoutant que : « La transition énergétique inscrite dans la stratégie de l'entreprise représente une opportunité de développement et un défi d'avenir, car l'entreprise déploie des efforts dans le cadre de son programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone de ses activités, en ligne avec les objectifs des initiatives mondiaux, dans le cadre du plan de la Banque mondiale et de l'initiative (Zéro brûlage courant d'ici 2030). »

Mourad H.

HYDROCARBURES

Ouverture de la 11^{ème} édition du NAPEC avec 500 exposants

La 11^{ème} édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023" a ouvert ses portes, hier lundi, au Centre des conventions d'Oran, avec la participation de 500 exposants représentant 45 pays.

Le salon a été inauguré par le Secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, du Président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ELNAFT), Mourad Beldjehem, du Président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, ainsi que d'ambassadeurs de plusieurs pays. L'édition de cette année, organisée sous le slogan "Promouvoir une transition énergétique progressive grâce à l'innovation technologique", devra d'être un rendez-vous majeur pour discuter de la transition énergétique progressive et de l'avenir des énergies fossiles dans le contexte énergétique mondial, a-t-on souligné dans le communiqué des organisateurs. Tout comme les précédentes, cette édition réunira les opérateurs du secteur pétrolier et gazier et des fournisseurs de produits et services en relation avec les

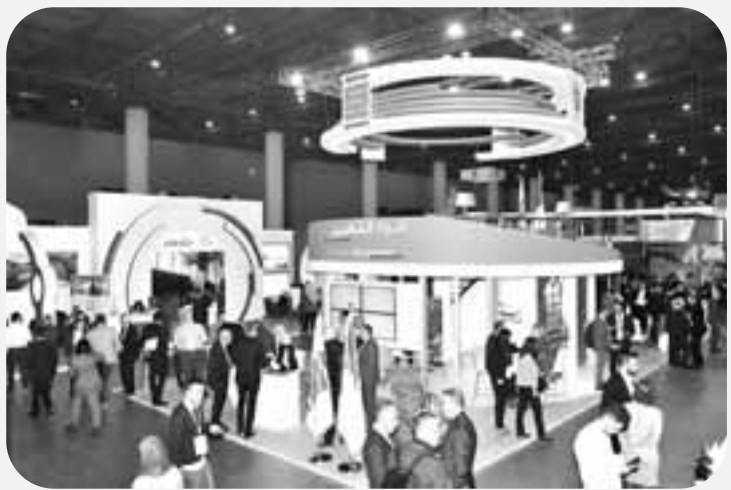
secteurs des hydrocarbures et de l'énergie. Cette 11^{ème} édition NAPEC verra la participation du ministère de l'Energie et des Mines, du groupe Sonatrach et de ses filiales, de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), du groupe Sonel-

gaz, ainsi que de grandes firmes énergétiques mondiales venant des quatre coins de la planète, indique la Sarl "NAPEC", organisatrice de cet événement. Cette année, le NAPEC couvre un large éventail de thématiques clés pour catalyser cette transformation liée à la transition énergétique progressive. Il sera question, notamment, du

rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique futur, y compris les technologies potentielles pour une utilisation plus propre des énergies fossiles et Low Carbon Businesses (CCUS, CCS), selon la même source. Le 11^{ème} NAPEC permettra également d'aborder, selon les organisateurs, "l'exploration et la production (E&P) : défis et

tion d'énergie est une priorité pour un avenir plus durable". Les participants examineront, par ailleurs, d'autres approches et stratégies visant à améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, a ajouté le communiqué, précisant que "l'innovation technologique occupe une place centrale dans cette transition énergétique, avec les investissements et les partenariats dans la recherche et le développement de nouvelles technologies propres et durables et pour accélérer cette transition". "L'Algérie continue d'investir dans l'expansion de son secteur énergétique. Les efforts visant à accroître la production de pétrole et de gaz, ainsi qu'à développer les énergies propres, contribuent à renforcer la position du pays en tant qu'acteur clé sur la scène énergétique mondiale", a-t-on souligné. Avec sa combinaison unique de ressources énergétiques, l'Algérie joue un rôle essentiel dans la stabilité énergétique de la région et dans la réponse aux besoins croissants en énergie à l'échelle mondiale", a-t-on relevé de même source, assurant que le NAPEC continue de "jouer un rôle de premier plan en tant que plateforme de dialogue africain et méditerranéen dans le secteur de l'énergie, des hydrocarbures et de l'hydrogène".

R. E.



opportunités", "les perspectives des NOCs, IOCs et fournisseurs de technologie dans la transition énergétique", "les stratégies et solutions de décarbonation pour l'industrie énergétique (Low Carbon business)", "l'hydrogène comme vecteur clé de la transition" et "l'efficacité énergétique dans l'industrie pour réduire la consommation

Wilaya de Skikda : trois structures hospitalières en projet

La wilaya de Skikda a bénéficié de nouveaux projets portant sur la réalisation de trois hôpitaux dans les communes de Collo, d'Ain Khechra et d'Oum Toub. La réalisation de ces trois nouvelles structures hospitalières, pour la construction desquelles le choix de terrain a été effectué, s'inscrit en droite ligne des efforts visant à renforcer le service public de santé et améliorer la prise en charge des patients.

Une assiette foncière d'environ 3 hectares, choisie dans la commune de Collo, au lieu-dit Telza, en vue d'y réaliser un hôpital de 120 lits, a nécessité, selon les services de la wilaya, une enveloppe financière de 160 millions de dinars pour « étude et suivi » du projet. Dans la commune d'Ain Kechra, un terrain de 4 hectares dans la zone de Boulekroud avait préalablement été désigné et délimité pour la construction d'un hôpital de 60 lits, pour lequel une enveloppe financière de 60 millions de dinars avait été allouée, a indiqué la même source, ajoutant, cependant, que le wali de Skikda, Houria Meddahi, a insisté sur l'extension de cette superficie, vu que l'assiette appartient au domaine public forestier. Mme Meddahi a souligné, à ce propos, la nécessité de prendre les mesures réglementaires utiles pour porter la superficie du terrain d'assiette à 6 hectares (au lieu des 4 ha proposés) afin d'y construire un hôpital en 120 lits au lieu de 60. Quant au



troisième projet, un hôpital de 60 lits prévu dans la commune d'Oum Toub, il sera construit sur un terrain de 3 hectares moyennant un investissement public estimé à 60 millions de dinars (étude et suivi). A ce propos, la responsable de l'exécutif local a

instruit le directeur des domaines, s'agissant d'un terrain de statut privé, à l'effet d'engager et de finaliser les procédures réglementaires nécessaires afin d'entamer les travaux « dans les meilleurs délais ». Pour rappel, un terrain de 5 hectares

avait déjà été choisi, en octobre dernier à la cité Bouabaz de Skikda, en vue de l'implantation d'un hôpital de 240 lits dont l'étude technique et le suivi ont nécessité une enveloppe de 300 millions de dinars.

R. R.

Bouira: avancement significatif du projet de sécurisation du barrage de Koudiat Acerdoune

La wilaya de Bouira a vu une séance de travail capitale présidée par le wali, Abdelkrim Laamouri. La réunion a rassemblé des acteurs clés, dont la directrice des ressources en eau, souligne la cellule de communication de la wilaya. L'objet de cette séance était d'évaluer l'avancement du projet majeur de sécurisation du système du barrage de Koudiat Acerdoune. Ce projet, qui vise à fournir de l'eau potable à 14 communes à partir du barrage de Tilesdit, revêt une importance cruciale pour la

région. Depuis l'installation du chantier le 8 novembre, des progrès significatifs ont été réalisés. Le choix du site pour la construction d'un réservoir de 1000 mètres cubes et d'une station de pompage à Aïn El Turk marque une étape importante dans la concrétisation de ce projet ambitieux. Le financement de 1300 mètres de canaux jusqu'à présent témoigne de l'engagement financier soutenu envers cette entreprise. Les travaux, se déroulant selon un horaire rigoureux de 03/08 heures tous les

jours de la semaine sans interruption, reflètent la détermination à respecter les délais de réalisation. La durée prévue pour l'achèvement de l'ensemble du projet est de 45 jours. Lors de la séance, le wali a souligné l'impératif du respect strict des échéances fixées, mettant en avant l'importance de ce projet pour la communauté. Les retombées positives de cette initiative se feront sentir de manière significative, améliorant la qualité de vie de milliers de résidents.

R.R.

Khenchela: Réception de projets d'aménagement urbain dans 9 cités d'habitation

La wilaya de Khenchela vient de réceptionner des projets d'aménagement urbain dans neuf (9) cités d'habitation à travers plusieurs communes de cette collectivité locale, apprend l'APS du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Skander Harrath. Ce responsable a précisé que ces projets comprennent des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable (AEP), la réfection des chaussées et des trottoirs et la mise en place de l'éclairage public, dans 9 cités urbaines situées dans les communes de Khenchela, d'El Hamma, de Kaïs, de Babar et de Chechar. M. Harrath a également ajouté que la réalisation de ces projets a nécessité un investissement public de plus de 515 millions

de dinars puisés de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Des projets similaires, portant sur quatre autres opérations de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable, de revêtement de chaussées et de trottoirs et de raccordement au réseau de l'éclairage public sont actuellement en cours dans les cités «Zoui-2» et «Urbaco» dans la commune de Khenchela, et dans les cités des «Moudjahidine» et «El Badr», dans la commune de Chechar, a encore indiqué le même responsable, précisant que les taux d'avancement des travaux varient entre 15 et 65 %. Selon cette même source, ces quatre projets, qui devraient être achevés au cours du premier trimestre 2024, ont nécessité une enveloppe financière de plus de 435 millions de dinars.

Le même responsable a déclaré, dans le même contexte, que 41 opérations d'amélioration urbaine ont récemment été réalisées au niveau de 273 sites d'habitation. Vingt-trois parmi ces opérations ont porté sur la réalisation des réseaux primaire et secondaires, 5 sur la réalisation des réseaux tertiaires dans 57 groupements d'habitation ruraux, et 8 sur la réalisation des réseaux primaires et secondaires dans 36 lotissements sociaux. Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a souligné que les opérations d'aménagement et d'amélioration urbaines, menées par la DUAC de la wilaya de Khenchela, «visent principalement à améliorer les conditions de vie de quelque 270.000 habitants».

APS

SKIKDA : 200 FAMILLES RELOGÉES

La Wali de Skikda, Houria Meddahi, a effectué une visite importante, marquée par l'inauguration de nouveaux logements destinés à améliorer les conditions de vie de nombreuses familles dans la région, a indiqué la wilaya dans un communiqué. La wali s'est rendue sur le site du relogement de 40 familles vivant dans des habitations précaires à Salah Bouchaour, dans la daïra d'El Harrouch. La wali aussi supervisé deux opérations concernant le relogement de 100 familles bénéficiaires d'un logement public locatif et 60 dun logement promotionnel aidé dans la commune de Ben Azzouz. La wali a souligné «l'importance de cette stratégie dans le cadre des efforts continus visant à améliorer les conditions de vie des citoyens». La visite s'est poursuivie à Ben Azzouz où les clés de 60 logements aidés ont été remises à leurs bénéficiaires. Meddahi a exprimé sa gratitude envers toutes les parties prenantes qui ont contribué à la réalisation de ce projet, soulignant «la qualité exceptionnelle des logements et l'efficacité des autorités locales dans la gestion du processus». Par la suite, la wali a visité un site de 100 logements publics locatifs à Ben Azzouz, où elle a félicité les bénéficiaires et mis en avant les efforts déployés pour «relancer des programmes immobiliers qui sont en attente depuis plusieurs années». Les familles ont exprimé leur bonheur et leur soulagement d'avoir enfin accès à un logement décent. En fin de journée, la première responsable exécutive de la wilaya a souligné «l'importance de préserver l'esthétique des nouveaux logements et l'attention portée aux espaces verts», soulignant ainsi «l'engagement envers un environnement de vie de qualité». En conclusion, la wali de Skikda a exprimé sa satisfaction quant aux progrès réalisés dans le secteur de l'habitat et a réaffirmé «l'engagement continu des autorités locales à répondre aux besoins des citoyens en matière de logement». Les bénéficiaires ont, quant à eux, exprimé leur gratitude envers l'Etat pour ces initiatives qui changent positivement leur vie quotidienne.

R.R.

MILA: LE SECTEUR DES SERVICES PORTEUR DE PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR LES STARTUPS

Les participants à des journées de sensibilisation, ouvertes dimanche dernier à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat au centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila, ont mis l'accent sur les perspectives prometteuses offertes aux startups innovantes par le secteur des services. «L'effort de développement des services existants dont le transport conduit à la création de startups innovantes en symbiose avec les évolutions technologiques qui leur garantissent consommateurs et clients», a estimé le directeur de l'incubateur du centre, Dr Hamza Daoudi, dans son intervention durant la rencontre de trois jours tenue au laboratoire audiovisuel du centre. Selon l'intervenant, celui qui désire lancer sa propre micro-entreprise doit tenir compte de ce qui existe et le développer d'une manière innovante, génératrice de la valeur ajoutée souhaitée. Dr Farouk Bourihène, membre du conseil scientifique de l'incubateur, a invité les étudiants qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat, à saisir les opportunités offertes par les dispositifs de soutien dont le Fonds algérien de financement des startups qui soutient les porteurs de projets innovants et les finances.

R. R.

TE CONTRE CETTE MALADIE

atteintes de diabète dans le monde

d'une élévation de la concentra-
rose dans le sang au-dessus des
males, mais à des valeurs infé-
les conduisant à poser le diagnos-
e. Le diabète gestationnel survient
grossesse. Chez les femmes
diabète gestationnel, le risque de
as pendant la grossesse et à l'ac-
est plus élevé. Elles risquent
ainsi parfois que leur enfant,
iabète de type 2 à un stade ulté-
r vie. Le diabète gestationnel est
diagnostiqué au cours du dépista-
nt non pas en raison de la survenue
es.

NOUVEAUX CAS DE
DE TYPE 2 SONT LIÉS À
TATION

iques de l'université de Tufts ont
omprendre quelle proportion de
uable à une mauvaise alimenta-
eur de risque connu de la maladie,
Futura Sciences, dans un article.
e nombre de personnes atteintes
e type 2, ou diabète sucré, a explo-
de 108 millions de cas en 1980 à
millions en 2021 à l'échelle mon-
ladie n'a jamais reculé, quel que
tout comme l'obésité qui connaît
e comparable, il y avait 100 mil-
les obèses en 1980 contre 764 mil-
d'hui. Sans en être l'unique res-
limentation est intimement liée à
ladies. Les aliments ultra-transfor-
nt de plus en plus de place dans
s, or ces aliments issus de l'indus-
tariaire ont un lien avec l'appari-
ète et de l'obésité.
s changements dans notre alimen-
flué sur le risque de diabète de
t la question que se sont posée les
de l'université de Tufts à Boston.
struit leur analyse en suivant la
on de 11 groupes d'aliments entre
8 dans 184 pays. Selon eux, 70 %
x cas de diabète de type 2, ce qui
environ 14 millions de personnes,
ribuables à une mauvaise alimen-
nsommation ou sous-consomma-
ains groupes alimentaires. Les 11
liments analysés par les scienti-
icains sont les fruits, les légumes
s, les pommes de terre, es graines
riz et le blé raffinés, les céréales
la viande transformée, la viande
transformée, les yaourts, les bois-
, les jus de fruits.
et 2018, les habitudes alimentaires
La consommation de viande rouge
ns sucrées a augmenté et est bien
ux apports quotidiens recomman-
mple, la consommation de viande
assée de 43,6 grammes par jour à
es par jour (en moyenne pour tous
us dans l'étude) alors que l'apport
ulé par les scientifiques est de
es par jour. La consommation de
mes a aussi augmenté mais reste
sous des valeurs recommandées,
celle de céréales complètes. Les
de type 2 sont obligés de contrôler
nt leur glycémie. Ils ont aussi plus
développer certaines maladies.
ques ont observé que c'est la sur-
on de certains aliments au-delà
recommandées qui augmente le
ue de diabète de type 2, notam-
le céréales raffinées et de viande
le manque de céréales complètes
alimentation augmente aussi le
abète.
s du monde ne sont pas logés à la
gne : le facteur alimentaire dans
du diabète de type 2 est plus
n Europe et en Asie centrale - où
me beaucoup de pommes de terre

et de viande - et en Amérique latine et aux
Caraïbes, qu'en Asie du Sud ou en Afrique sub-
saharienne.
Les scientifiques notent que les cas de diabète
de type 2 liés à l'alimentation ont augmenté de
2,6 points entre 1990 et 2018, ce qui repré-
sente 8,6 millions de cas supplémentaires et
évitables. Cette étude fournit des données
intéressantes qui pourraient être utiles pour la
mise en place d'une politique de santé
publique visant à freiner la progression du dia-
bète de type 2.

LA VIANDE ROUGE LIÉE
À UNE AUGMENTATION
DU RISQUE DE DIABÈTE

Une nouvelle étude précise le lien entre la
consommation de viande rouge et le risque de
développer un diabète de type 2. Remplacer la
viande rouge par des sources de protéines
végétales (comme les noix et les légumi-
neuses) pourrait aider à diminuer ce risque.
Une nouvelle étude menée par une équipe de
l'Université Harvard soutient cette associa-
tion, après analyse d'un grand nombre de par-
ticipants sur une période de 36 ans au maxi-
mum. Les résultats publiés dans The American
Journal of Clinical Nutrition montrent que la
consommation d'au moins deux portions de
viande rouge par semaine peut augmenter le
risque de diabète de type 2, que la viande soit
transformée ou non. De plus, ce risque est pro-
portionnel à la quantité de viande rouge
consommée.

La recherche a inclus les données américaines
de près de 217 000 participants (81 % de
femmes), dont le régime alimentaire a été éva-
lué tous les deux à quatre ans à l'aide de ques-
tionnaires sur la fréquence alimentaire. Pen-
dant la période d'évaluation, plus de 22 000
personnes ont développé un diabète de type 2.
Les chercheurs précisent que les participants
qui mangeaient le plus de viande rouge (au
moins deux fois par semaine) présentaient un
risque 62 % plus élevé de développer ce type
de diabète par rapport à ceux qui en man-
geaient le moins. « Compte tenu de nos conclu-
sions et de travaux antérieurs, une limite d'en-
viron une portion par semaine de viande
rouge serait raisonnable pour les personnes
souhaitant optimiser leur santé et leur bien-
être », a déclaré le coauteur Walter Willett,
professeur d'épidémiologie et de nutrition.
D'autre part, l'équipe du professeur a estimé
les effets potentiels de la substitution d'une
source végétale de protéines à une portion
quotidienne de viande rouge : le remplace-
ment par une portion de noix ou de légumi-
neuses était associé à un risque de diabète de
type 2 diminué de 30 %. La substitution d'une
portion de produits laitiers était associée à un
risque inférieur de 22 %.

LES MOYENS DE PRÉVENTION

Le changement de mode de vie est le meilleur
moyen d'éviter ou de retarder la survenue du
diabète de type 2. Pour prévenir le diabète de
type 2 et ses complications, il est recommandé
d'atteindre et conserver un poids sain, de res-
ter physiquement actif en faisant au moins 30
minutes d'exercice modéré chaque jour, de
manger sain et éviter le sucre et les graisses
saturées, éviter le tabac. Il n'existe pas à pro-
prement parlé de "régime pour personne dia-
bétique" mais plutôt des conseils d'hygiène
alimentaire profitables à tous. Grâce à une ali-
mentation équilibrée, vous pourrez contrôler
votre glycémie (taux de sucres dans le sang)
mais également stabiliser votre poids et servir
d'exemple à l'ensemble de votre entourage.
Pour atteindre cet objectif :
Réduisez la quantité de graisses dans votre ali-
mentation en limitant son usage pour cuisiner.
Préférez les aliments grillés, bouillis ou cuits à
la vapeur aux aliments frits, éviter les sucre-
ries type gâteaux, biscuits ou bonbons, manger

moins de sel, et préférer d'autres exhausteurs
de goût comme les herbes, les épices ou le
citron, manger à heures régulières et éviter le
grignotage.
Cédant à une vie trop sédentaire, la balance
entre la consommation des sucres contenus
dans le sang et leur stockage penche trop sou-
vent du mauvais côté. Une activité physique
régulière permet d'abaisser la quantité de
sucre dans le sang et d'améliorer l'action de
l'insuline. Le stress peut être un facteur impor-
tant de déclenchement du diabète. Afin de le
limiter, il est recommandé de ne pas négliger
la vie sociale, les moments de détente avec
des amis ou en famille. Le tabac est un facteur
de risque désormais connu du diabète. Il
induirait une insensibilité à l'insuline. "Ce sont
probablement des mécanismes hormonaux : le
tabac a tendance à induire une sécrétion
accrue de catécholamines au niveau des surré-
nales, or ces hormones ont un effet hypergly-
cémiant", expliquent les experts Il augmente
également le risque de complications en cas de
diabète. Il n'est jamais trop tard pour arrêter
de fumer, il suffit de trouver la méthode qui
vous correspond.
Le surpoids, particulièrement un excès de
graisse abdominale, est également un facteur
de risque de diabète, ainsi que de nombreuses
maladies. Perdre quelques kilos en cas d'excès
de poids voire d'obésité peut être très béné-
fique pour votre santé. Certains problèmes de
santé favorisent la survenue du diabète de



type 2. Il s'agit de l'hypertension artérielle,
d'un taux élevé de cholestérol ou de triglycé-
rides dans le sang.
En somme, l'un des moyens les plus impor-
tants de traiter le diabète est de conserver un
mode de vie sain.

BOIRE DU THÉ NOIR TOUS LES
JOURS DIMINUERAIT LE RISQUE
DE DIABÈTE DE TYPE 2

« Boire du thé noir serait plus bénéfique pour
contrôler la quantité de glucose dans le sang
qu'un autre type de thé », c'est ce qu'affirme
Futura Sciences, dans un article. Le mode de
production particulier du thé noir pourrait
expliquer ses bienfaits métaboliques. Une
étude d'observation menée par des cher-
cheurs australiens et chinois suggère que la
consommation quotidienne de thé noir peut
contribuer à réduire le risque de diabète de
type 2 ainsi que sa progression chez les
adultes déjà atteints, grâce à un meilleur
contrôle de la glycémie. Les résultats, présen-
tés actuellement à Hambourg lors de la
réunion annuelle de l'Association européenne
pour l'étude du diabète, ne prouvent pas de
lien de cause à effet. Plus de 1 900 adultes chi-
nois ont participé à la nouvelle étude : 436
vivaient avec le diabète, 352 avec le prédiabète
et 1 135 avaient une glycémie normale. Tous

types de consommateurs de thé ont été inter-
rogés, autant par rapport au type de thé qu'à
leur fréquence de consommation.
Les chercheurs ont émis l'hypothèse que la
consommation quotidienne de thé pourrait
impacter la glycémie en augmentant l'excré-
tion du glucose dans les urines et en diminuant
la résistance à l'insuline. Ils ont donc examiné
l'association entre la fréquence et le type de
thé d'une part, et l'excrétion urinaire de gluco-
se (évaluée par le rapport glucose/créatinine
dans l'urine du matin), la résistance à l'insuli-
ne (mesurée avec les niveaux de glucose plas-
matique et de triglycérides à jeun) et l'état gly-
cémique d'autre part.
La consommation quotidienne de thé était
associée à une augmentation de l'excrétion
urinaire de glucose et à une réduction de la
résistance à l'insuline, même en tenant comp-
te des facteurs de risque connus pour le diabète
(âge, sexe, IMC, mode de vie, etc.). « Ces
effets favorables sur la santé étaient plus mar-
qués chez les buveurs quotidiens de thé noir,
qui présentent un risque de prédiabète réduit
de 53 % et un risque de diabète de type 2
réduit de 47 % par rapport aux personnes qui
ne boivent jamais de thé », rapportent les
chercheurs.
Le mode de production unique du thé noir
pourrait expliquer ces bienfaits sur le contrôle
métabolique. La fermentation microbienne
pendant le process produit des composés bio-
actifs uniques qui exercent notamment des

effets antioxydants et anti-inflammatoires et
améliorent la sensibilité à l'insuline. Il existe
des raisons supplémentaires de boire du thé
en grande quantité. D'après les résultats d'une
méta-analyse impliquant plus d'un million
d'adultes de huit pays, chaque tasse de thé
contribuerait à diminuer le risque de dévelop-
per un diabète de type 2. La recherche présen-
tée est une méta-analyse de 19 études de
cohorte portant sur plus d'un million d'adultes
de huit pays (Chine, États-Unis, Japon, Finlan-
de, Royaume-Uni, Singapour, Pays-Bas et Fran-
ce). Thé noir, thé vert et thé Oolong sont consi-
dérés dans l'étude. Le thé Oolong est un thé
traditionnel chinois fabriqué à partir de la
même plante que celle utilisée pour la fabrica-
tion des thés verts et noirs. La différence rési-
de dans la façon dont le thé est traité : le thé
vert ne s'oxyde pas beaucoup, le thé noir
s'oxyde jusqu'à devenir noir et le thé Oolong
s'oxyde partiellement.
Même si d'autres recherches sont nécessaires
pour en savoir plus, les chercheurs ont expli-
qué que les polyphénols présents dans le thé
pourraient être à l'origine d'une réduction de
la glycémie (que l'on sait être dérégulée dans
le diabète de type 2). C'est pourquoi la
consommation d'une grande quantité de thé,
et donc de polyphénols, pourrait jouer un rôle
bénéfique sur la santé.

Par Amel B et Agences

TCHAD

GAMBIE

L'ONU APPELLE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À AUGMENTER L'AIDE HUMANITAIRE

Les Nations Unies ont appelé le 7 novembre la communauté internationale à augmenter l'aide humanitaire au Tchad et dans les pays de la région pour faire face à la crise actuelle. "La communauté internationale doit augmenter l'aide humanitaire au Tchad et dans les pays de la région, pas seulement pour répondre à l'urgence mais pour bâtir des sociétés plus résilientes", a souligné la cheffe de l'agence des Nations Unies chargée des questions de santé sexuelle et reproductive (FNUAP), Natalia Kanem, lors d'une conférence de presse à New York. De retour d'une visite au Tchad, la responsable onusienne a indiqué que ce pays fait face à de multiples défis et urgences humanitaires et subit l'impact de changements climatiques. L'Onu a lancé un appel à contribution de 921 millions de dollars pour le Tchad mais seulement un quart de cette somme a été récolté, a-t-elle regretté, réclamant davantage de soutien. Le Tchad accueille 1 million de réfugiés, y compris 500.000 ayant fui le Soudan ces six derniers mois, la plupart étant des femmes et des enfants. Plus de 40% de la population se trouve dans le besoin d'une assistance humanitaire. Une personne sur 17 vivant au Tchad est un réfugié, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Selon, la coordonnatrice de l'action humanitaire au Tchad, Violet Kakyomya, plus de deux millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire sévère. Les organisations humanitaires ont désormais besoin de 920 millions de dollars pour répondre aux besoins identifiés des personnes ciblées, soit une augmentation de 245 millions de dollars. Plus de six mois après le début de la réponse, le Tchad a déjà reçu 244 millions de dollars, soit 26 % des 920 millions de dollars requis pour la réponse humanitaire de 2023, d'après l'Onu.

In Sputnik

Formation de juristes et de policiers à la lutte contre le tabagisme - Génération sans tabac

Destinée aux juristes et aux officiers de police, cette formation a pour but de les sensibiliser aux enjeux de la lutte antitabac et à la nécessité de faire respecter la réglementation.

Après être intervenue sur la taxation des produits du tabac, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a participé à une nouvelle formation en Gambie. Celle-ci visait à familiariser des officiers de police et des juristes avec la législation antitabac et son application. « Vous contribuez davantage aux questions de santé que le secteur de la santé. » C'est par ces mots que Momodou Gassama, spécialiste en promotion de la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a ouvert la formation qui s'est déroulée à Tendaba Camp, en Gambie. « Mis ensemble, tous les autres secteurs contribuent à 55 % des questions de santé. Le secteur de la santé à lui seul n'y contribue qu'à 45 %. » Il intervenait au cours de la formation mise en place par le ministère de la Santé gambien, avec l'appui de l'OMS. Destinée aux juristes et aux officiers de police, cette formation avait pour but de les sensibiliser aux enjeux de la lutte antitabac et à la nécessité de faire respecter la réglementation. Du 1er au 3 novembre 2023, des policiers et des juristes ont ainsi été formés aux enjeux des dispositions de la lutte contre le tabagisme. Ils ont notamment été sensibilisés au coût sanitaire, humain et financier du tabagisme, qui renforce l'enjeu de leur implication à faire appliquer les textes en vigueur. Ils se sont vu expliquer les différentes dispositions, lois et les réglementa-



tions, aux niveaux national, régional et international. Leurs compétences pour mieux faire appliquer les textes en ont été renforcées. Ils ont également été invités à développer des coopérations entre professionnels de la loi et acteurs de santé publique, afin d'unir leurs efforts dans la lutte contre le tabagisme. La Gambie avait déjà bénéficié, en 2012 et en 2018, de deux autres formations de trois jours, engagées sous l'égide de l'OMS[2]. La première s'était adressée à une équipe du ministère des Finances, en vue de réviser la politique fiscale des produits du tabac. Elle avait notamment permis d'augmenter les recettes fiscales en passant d'un système de taxation au poids à un système de taxation par type de paquet de cigarettes. La deuxième rassemblait des membres du ministère de la Santé et de

celui des Finances, et renforçait l'articulation entre politique de santé et fiscalité du tabac. Elle détaillait comment mettre en place une taxation annuelle par paquet sur quatre ans, et y adjoindre une taxe spécifique afin de financer la lutte contre le tabagisme et la prévention des maladies non transmissibles. L'importance accordée au volet fiscal a conduit à augmenter significativement le prix des cigarettes, qui était l'un des plus bas d'Afrique. Elle a permis à la Gambie de multiplier par trois ses revenus liés aux taxes sur le tabac entre 2011 et 2018, tout en réduisant la prévalence tabagique. En parallèle, sur cette période, les importations de tabac ont été réduites de 60 %, limitant ainsi le déficit de la balance commerciale. Il a aussi pu être observé une relative baisse des ventes de cigarettes à l'unité. Avec une prévalence

tabagique globale de 13 % en 2019, dont 25,4 % chez les hommes et 0,7 % chez les femmes, contre 6 % au Sénégal voisin et 8,5 % en Côte d'Ivoire, la Gambie est l'un des pays les plus fumeurs parmi ceux d'Afrique sub-saharienne. Elle a ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) en 2007 et le Protocole pour éliminer le commerce illicite de tabac en 2017. Elle a renforcé sa lutte contre le commerce illicite en février 2023 en signant un partenariat avec l'entreprise suisse SICPA SA, afin de mieux contrôler la circulation des produits importés sur son territoire[3]. Sa législation de lutte contre le tabagisme, « Tobacco Control Act », datant de 2016, doit être prochainement révisée, comme l'ensemble des réglementations sur les produits du tabac.

In Génération sans tabac

TUNISIE

La «Fast fashion» en mode social et environnemental

La Tunisie est le neuvième exportateur de vêtements vers l'UE, 82 % de sa production étant destinée à l'étranger. Armani, Moncler, Lacoste : de nombreuses marques célèbres y sont implantées, attirées par une main-d'œuvre bon marché. Mais, pour les travailleurs et l'environnement, il y a un prix à payer. La délocalisation de l'industrie de la mode rapide (Fast fashion) fait immédiatement penser au Bangladesh ou à la Chine. Mais la région méditerranéenne est également concernée. « Les investisseurs étrangers choisissent la Tunisie pour sa main-d'œuvre bon marché, au détriment des droits sociaux et environnementaux », commente Mounir Hocine, président local du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), à Monastir, cité par le média de l'écologie Reporterre, relayé par Voxeurop. L'industrie repose essentiellement sur une main-d'œuvre féminine mal rémunérée. La file d'attente des travailleuses qui sollicitent l'assistance juridique du FTDES pour des situations d'abus s'allonge, explique Mounir Hocine. « Le secteur fonctionne comme une poupée

russe », observe, pour sa part, Habib Hazemi, président de la Fédération générale du textile, de l'habillement, de la chaussure et du cuir de l'UGTT. Le président de l'Union régionale de l'UTICA, Adel Tekaya, confirme que « remonter la chaîne des responsabilités est très compliqué, voire impossible ». D'autant que l'âge moyen d'une usine textile dépasse rarement neuf ans : après dix ans, les entreprises ne peuvent plus bénéficier des avantages fiscaux garantis par la loi tunisienne sur l'investissement. « Elles font en sorte de se délocaliser à nouveau, ou de rouvrir sous un autre nom. De cette manière, personne n'est responsable des dégâts sociaux et environnementaux qu'elles laissent derrière elles », explique le FTDES qui évoque une baisse de productivité, souvent due à une maladie, un accident ou tout simplement à l'âge. « Les mains jeunes sont plus rapides », explique une ex employée, qui s'est retrouvée au chômage à l'âge de 40 ans. « La mienne mettait du temps à se détendre après quinze ans de travail. Sa sœur, abonde dans le même sens : « Mes doigts deviennent souvent bleus à cause des

mouvements répétitifs ». « Environ 65% de ces femmes tombent malades à cause de leur travail. Elles souffrent principalement de troubles musculo-squelettiques », explique Mounir Hocine. Selon lui, la « maladie du textile » représente une charge importante pour les dépenses de l'État. Figure emblématique de la société civile de la petite ville de Ksibet El-Mediouni, Fatima Ben Amor en sait quelque chose. Cette jeune militante, qui a grandi après la révolution de 2011, travaille avec l'Association pour la protection de l'environnement de Ksibet (Apek) pour nettoyer la baie au sud de Monastir. Depuis des années, les usines locales utilisent la baie comme décharge pour leur pollution, qui comprend des produits chimiques tels que des colorants, de l'acide acétique, des détergents et du peroxyde d'hydrogène. En cause : le lavage et la teinture des jeans. Cette source de « fierté tunisienne », comme l'appellent certains entrepreneurs locaux, est un processus de finition impliquant beaucoup de produits chimiques et une consommation massive d'eau : entre 55 et 72 litres par paire de jeans, selon le

FDTES. En 2022, 11 millions de jeans ont été exportés vers l'Union européenne. 85% d'entre eux avaient subi ce traitement, rappelle Reporterre. Le président de FTTH assure que « les grandes entreprises de la région ont toutes les certifications nécessaires et un cycle fermé qui permet de réutiliser l'eau ». Mais la mer en face de la ville de Ksibet est décidément bien trouble. Quelques bateaux se balancent sur un tapis d'algues vertes. « Il y a trente ans, c'était une nurserie pour de nombreuses espèces de poissons méditerranéens. Aujourd'hui, il n'y a plus rien », commente un employé du port de Ksibet El-Mediouni, sous couvert d'anonymat. Plusieurs pêcheurs de la région ont confirmé la disparition de nombreux poissons. La population est également touchée : la communauté locale estime que les maladies cancéreuses sont en augmentation, mais un registre des cancers n'a jamais été mis en place. Conclusion du jeune militant : « Qu'il s'agisse des humains, de la végétation ou de la faune, plus rien ne vit ici. Au profit de qui ? », se demande la même source.

In African Manager

JUDO

Triple championne du monde, Houria Ammour poursuit sa belle histoire avec les tatamis

Du haut de ses 57 ans, la judokate algérienne Houria Ammour continue d'écrire une belle histoire avec les tatamis. Elle vient de réussir la passe de trois dans les championnats du monde des vétérans, en s'adjudgeant une troisième médaille d'or de suite dans sa catégorie de poids des -57 kg.

Une nouvelle prouesse réalisée lors du rendez-vous planétaire organisé du 31 octobre au 3 novembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). Un troisième titre mondial de rang, après ceux de Cancun (Mexique) en 2018 et Marrakech (Maroc) en 2019. Il s'agit d'un espoir que la championne oranaise a caressé depuis 2021, puisque cette compétition était prévue à cette année-là avant qu'elle ne soit reportée. Cela n'a pas, pour autant, découragé la judokate, qui a maintenu le cap en matière de préparation, en dépit de ses autres engagements, aussi bien dans sa vie privée que professionnelle. A Abu Dhabi, l'Algérienne a disputé trois combats face à des championnes de renom, telles que l'Italienne Diana Arrigoni et la Française Antoinette Perquin, qui n'est autre que la médaillée d'or de l'édition précédente de 2019, chez les -52 kg. En finale, elle s'est imposée avec Ippon contre une autre française, en l'occurrence, Leila Bertrand, pour décrocher un troisième titre mondial consécutif, toute somme méritée. "Il s'agit du fruit d'un dur labeur. Je me



suis fixé, depuis déjà un bon bout de temps, comme objectif, de remporter un nouveau trophée mondial. Pour ce faire, j'ai consenti d'énormes efforts à l'entraînement. Ca n'a pas été facile, d'autant plus que le chemin était parsemé d'embûches", a déclaré Ammour à l'APS. N'ayant pas réussi à décrocher des contrats de sponsoring ou un accompagnement de la part des instances compétentes, la judokate algérienne était déterminée à aller au bout du rêve, en recourant à ses propres moyens pour financer sa participation dans cette joute mondiale, a-t-elle précisé. "Dieu merci, je suis récompensée pour tous ces sacrifices", s'est-elle réjouie.

L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES JEUNES TALENTS

Ces championnats du monde 2023 d'Abu

Dhabi avaient enregistré la participation de pas moins de 973 judokas, soit 852 messieurs et 121 dames, venus représenter 63 pays dont l'Algérie, qui y a pris part avec une sélection composée de 13 judokas dont une seule dame, Houria Ammour en l'occurrence. De quoi rendre son trophée des plus précieux, s'est-elle félicitée. Fervente amateur du judo depuis son jeune âge, cette athlète ceinture noire 5e dan, a porté le maillot national à plusieurs reprises dans les années 1990. Son attachement pour sa discipline l'a incité, en fin de sa carrière, à suivre une formation au CREPS d'Ain El Türck où elle décroche un diplôme de cadre de la jeunesse et des sports. Elle a également obtenu un autre diplôme, celui d'entraîneur qui lui a permis de mettre son expérience au service des jeunes talents. Plusieurs clubs oranais en ont d'ailleurs

profité, surtout que la triple championne du monde des vétérans a fait de la formation des jeunes catégories sa spécialité. En 2014, Houria Ammour a fondé son propre club, le "Judo Noudjoum Wahrane" en l'occurrence, qu'elle tient les rênes durant un certain temps, avant de devenir, jusqu'à aujourd'hui, son entraîneur. Un club qu'elle milite pour lui éviter la disparition en raison des nombreux problèmes qu'il rencontre, aussi bien sur le plan financier qu'infrastructurel, a-t-elle encore fait savoir. Des obstacles qu'elle espère surmonter pour poursuivre son autre combat, celui d'offrir à l'Algérie une nouvelle génération, notamment de judokates de valeur, elle qui milite pour la promotion du judo féminin, a-t-elle souligné.

APS

UTILISATION DE SES MARQUES: LA FAF AVERTIT

La Fédération algérienne de

football (FAF) tient à informer, par le biais d'un communiqué publié hier sur son site officiel, qu'il est strictement interdit d'utiliser ses marques par des

tiers dans la promotion de leurs produits et/ou services. La FAF a obtenu les certificats finaux de ses douze marques ayant fait l'objet de dépôt au niveau de

l'INAPI (Institut national algérien de la propriété industrielle) ce qui lui fait acquérir un droit exclusif d'exploitation de celles-ci. Dès lors, l'usage de

toute marque de la FAF par un tiers devient impossible et interdit et expose tout contrevenant à des poursuites judiciaires.

R.S

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS)

« Brahimî victime de la concurrence », estime Belmadi

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi a justifié dimanche dernier la non-convocation du milieu offensif d'Al-Gharafa SC (Qatar), Yacine Brahimi, pour les deux premiers matchs de qualifications de la Coupe du monde 2026, face à la Somalie et le Mozambique, par la concurrence actuelle dans son poste. "Quand on parle d'un joueur, il faut parler aussi de concurrence. Belaïli et Brahimi sont en concurrence. Je double les postes, si vous rajoutez Amoura, Gouiri et Benrahma, comment on fait? Brahimi est en forme (12 buts et 5 passes décisives depuis le début de la saison, NDLR), il mérite de jouer, mais il y'a de la concurrence", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Logés dans le groupe G, les "Verts" entameront la campagne qualificative jeudi face à la Somalie (196 au dernier classement FIFA) au stade Nelson-Mandela d'Alger (17h00), avant de se rendre à Maputo pour défier le Mozambique (113e au dernier classement FIFA) le dimanche 19 novembre à l'Estadio nacional do Zimpeto (14h00). Le sélectionneur national a dévoilé vendredi soir une liste de 23 joueurs en vue de ces deux rendez-vous. Cette liste est marquée par le retour des deux milieux de terrain de Lille OSC (Ligue 1/ France) Nabil Bentaleb et Adam Ounas, ainsi que l'attaquant d'Al-Sadd SC (Qatar) Baghdad Bounedjah. "L'étau se resserre, on revient au nombre de joueurs qui nous sera alloué à la CAN à savoir 23 élé-

ments. Bounedjah a un poste sur lequel j'estime qu'il a des choses à faire, il est en forme, il marque des buts, son retour est logique, à lui de faire le nécessaire. Il reste un peu de temps avant d'arrêter la liste finale des joueurs qui seront retenus pour la prochaine CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février)", a-t-il ajouté. Outre Brahimi, Belmadi s'est passé également des services du défenseur Haïtham Loucif (Yverdon Sports/ Suisse), et des milieux de terrain Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Abdelkabar Kadri (Courtrai/ Belgique). "Bouanani avait 50 minutes de temps de jeu depuis le début de la saison. Il faut donc le comparer à Mahrez et à Ounas. Pour Sayoud, c'est Aouar et Chaïbi qui sont ses concurrents. Il faut être honnête dans ses comparaisons", a expliqué Belmadi. Aucun nouveau joueur ne figure dans cette liste, ce qui n'est plus arrivé depuis mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger, comptant pour les qualifications de la CAN-2023. "Nous avons effectué une grande révision de la liste. Certains disparaissent, d'autres reviennent", a-t-il conclu. Outre l'Algérie, la Somalie et le Mozambique, le groupe G comprend également la Guinée, l'Ouganda et le Botswana. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada. Sujets divers évoqués par le sélectionneur de l'équipe

nationale de football Djamel Belmadi, lors de la conférence de presse tenue dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à la veille des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2023, jeudi face à la Somalie au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00), et dimanche devant le Mozambique à Maputo (14h00) : **LAIB** : avant le début du jeu questions-réponses, Belmadi a tenu à rendre hommage à Mohamed Laïb, ancien président de la Fédération algérienne (FAF) et de l'USM El-Harrach, décédé jeudi : " Avant tout, je présente mes condoléances à la famille de Mohamed Laïb, que Dieu ait son âme". **ATAL** : Le sélectionneur national a regretté la suspension infligée au défenseur de l'OGC, Nice Youcef Atal, pour avoir affiché sa solidarité avec le peuple palestinien : " Il est suspendu malheureusement, on connaît son problème récurrent avec les blessures à répétition, il a plus ou moins réglé ça. Il était sur une bonne dynamique, c'est un coup dur de ne pas avoir du temps de jeu. C'est un problème, on doit le régler. On a la possibilité de limiter la casse, j'espère qu'il sera à la hauteur et le voir compétitif." **BENNACER** : Belmadi a encore une fois évoqué le cas du milieu de terrain Ismaël Bennacer (AC Milan/Italie), indisponible depuis mai dernier en raison d'une méchante blessure au genou : " Il a eu une blessure assez importante et rare à son âge. Il a repris des entraînements spécifiques en solo. On sera tous heureux s'il sera prêt avant la CAN, mais à

quelle forme il sera là ? on ne se fait pas d'illusions. On ne peut pas fixer de date de son retour, on le verra peut-être jouer en décembre, mais on ne sait pas ! à chaque jour suffit sa peine. Il reviendra quand il reviendra, nous ne précipiterons pas son retour." **M'BOLHI** : écarté de la sélection depuis novembre 2022, le gardien de but Raïs M'bolhi devrait peut-être encore attendre avant de signer son retour chez les « Verts » : " Il reprend à peine la compétition. L'arrêt du championnat en Algérie ça n'a pas arrangé les choses, mais là, les rencontres vont s'enchaîner, notamment les rendez-vous en Ligue des champions, on verra comment il performe. Même chose pour Youcef Belaïli", a tenu à clarifier Belmadi. **CAN-2023**: Belmadi s'est montré rassuré quant aux conditions dans lesquelles sera mise l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier- 11 février) : "Le président de la Fédération Walid Sadi, qui a fait quatre CAN, il a l'expérience de tout ce qui est logistique, notamment du lieu d'hébergement indispensable pour notre aventure en Côte d'Ivoire que j'espère sera la plus longue possible. Nous n'avons pas voulu de la Cité CAN (lieu d'hébergement proposé par la CAF, NDLR) parce qu'il n'est pas idéal de nous retrouver avec d'autres équipes, parfois même les adversaires du même groupe. Nous cherchons le bon résultat et la performance."

R.S

MOULOUD FERAOUN, QUAND LA FRANCE REVISITAIT LES ROMANS DE L'ÉCRIVAIN

La pensée de l'écrivain Mouloud Feraoun a été «victime de la censure des éditeurs et d'un discours à visées idéologiques et politiques qui avaient déformé son rapport au colonialisme et à la Guerre de libération nationale», selon ses enfants Ali et Fazia Feraoun.



Ils ont pointé du doigt la responsabilité des autorités coloniales françaises dans la déformation de son combat et de sa pensée ainsi que son assassinat par un commando de l'OAS, le 15 mars 1962. Les éditions du «Seuil» qui ont édité «Le fils du pauvre» ont «supprimé des passages importants du roman, près d'un tiers, qui traitaient de la 2ème Guerre mondiale décrivant la France comme une nation vulnérable battue par l'Allemagne, au motif de l'adapter au format d'édition de poche», a soutenu sa fille et universitaire, Fazia.

«Une manipulation qui a expurgé le roman de tout contenu subversif à l'ordre colonial, toutefois, toujours là, en seconde lecture», dira-t-elle, déplorant, cependant, que «cela ne l'a pas épargné d'être la victime d'une lecture et d'un discours à visées idéologiques et politiques tendant à le discréditer au lendemain de l'indépendance du pays». Citant plusieurs passages de ses différentes œuvres qui illustrent ses opinions,

elle a souligné qu'«il était révolutionnaire et en avance même sur son époque et n'avait nulle sympathie vis-à-vis de l'ordre colonial et ses opinions étaient aux antipodes de celles de l'assimilation et l'acculturation». Feraoun, a-t-elle renchérit, «était même en avance même sur sa société dont il n'hésitait pas à pointer les manquements et qu'il cherchait à révolutionner», illustrant son propos par sa description du travail des femmes qui était individualisées dans ses romans et la place qui leur est accordée. «Il n'y avait pas de place pour l'anonymat dans ses romans, ses personnages féminins avaient chacun un nom et leur travail était cité et mis en valeur, de même qu'il n'y avait pas de personnages féminins marginaux», a-t-elle fait remarquer, à ce propos. Elle a, également, remis en cause l'idée de «l'amitié supposée» entre son défunt père et certains écrivains

français dont Albert Camus et Emmanuel Roblès qui, a-t-elle dit, «n'avaient pas la même vision de l'Algérie que lui», et ayant «une responsabilité dans la censure dont il a été victime», s'agissant de Roblès. De son côté, Ali Feraoun, fils aîné de l'écrivain et président de la fondation éponyme, a indiqué qu'avec le recul et les différents recoupements de faits recueillis, il a acquis «la conviction» que les autorités coloniales françaises étaient au courant de l'assassinat de son père. Racontant les circonstances de son assassinat, il a indiqué que «quelque temps auparavant, il avait reçu plusieurs lettres de menaces de l'OAS et une lettre du gouverneur-général qui annulait un voyage qu'il devait effectuer dans un pays étranger dans le cadre de son travail en tant que cadre des centres sociaux». «Une manœuvre» qui,

dira-t-il, «était destinée à le maintenir ici en Algérie». Pour lui, les autres victimes assassinées ce jour-là lors de l'attentat qui avait coûté la vie à son père n'étaient que «des victimes collatérales destinées à maquiller son assassinat et à faire croire à un attentat quelconque». Ali Feraoun a aussi souligné que, de par «sa nature et son tempérament», son père «n'était pas un homme à crier son engagement sur tous les toits, mais, qu'il était en étroite collaboration avec les dirigeants de la Révolution, dont, notamment, les responsables de la Wilaya III historique, en particulier, Mohammedi Said». Il a ajouté que ses positions sont contenues dans son «Journal» édité en septembre 1962 exprimant clairement ses idées vis-à-vis de l'ordre colonial déjà exprimées au lendemain des événements du 8 mai 1945 avant même le déclenchement de la Guerre de libération nationale. Des positions qui lui avaient valu, a-t-il indiqué, «différentes pressions et d'être écarté de différents concours». **I.Med**

IL A PORTÉ LE CHANT DU SAHARA EN HAUT DU PODIUM

Khelifi Ahmed, icône de l'art bédouin saharien

Il y a onze ans, jour pour jour, disparaissait l'icône de la chanson bédouine Khelifi Ahmed laissant un riche répertoire qui a fait sa gloire sur la scène artistique algérienne. Khelifi Ahmed, de son vrai nom Abbas Ahmed Ben Aissa, est né en 1922 à Sidi Khaled (Ouled Djellal). Instruit à l'école coranique, le jeune homme est initié au chant et à la poésie par son oncle maternel, un des anciens chanteurs du genre saharien. Il accompagnera son précepteur dans les soirées de Medh organisées à Messaad, Djelfa et Biskra avant de s'en séparer. Après un court passage à vide, il émigra à Ksar Chellala où il fut accueilli par un menuisier qui l'engagea comme apprenti. Il trouvera chez son hôte, un passionné de la musique, la chance de renouer avec sa passion artistique. A partir de 1943, il monte à Alger pour chanter le madih et

ENCYCLOPÉDIE HISTORIQUE DE LA LANGUE ARABE:
Le roman culte de Milan Kundera L'Académie de Sharjah qualifie de «très précieuse» la contribution de l'Algérie

Le Secrétaire général de l'Académie de langue arabe de Sharjah, M'hamed Safi Al Mostaghanemi, a qualifié de «très précieuse» la contribution de l'Algérie à la réalisation et à l'enrichissement du projet d'encyclopédie historique de la langue arabe. Al Mostaghanemi a salué, dans une déclaration faite à l'APS en marge de la Foire du livre de Sharjah, le rôle du Conseil supérieur algérien de la langue arabe (CSLA), dans l'enrichissement et la réalisation de ce projet, soulignant qu'il a été parmi les premiers à participer avec nous au lancement de ce projet, à travers l'installation de 8 commissions activant sous sa supervision». Saluant le travail de ces commissions, M. Al Mostaghanemi a ajouté que ce projet «a mobilisé un nombre important de chercheurs et de

linguistes des différents coins du monde (...) dont l'équipe algérienne qui travaille en parfaite synergie avec l'Académie de Sharjah chargée de la réalisation du projet». Il a cité, en outre, un accord de coopération entre l'Académie de langue arabe de Sharjah et le CSLA, en vertu duquel plusieurs titres ont été publiés, rappelant la tenue de plusieurs rencontres, conférences et sessions de formation, à travers plusieurs villes algériennes. L'intervenant a souligné, par ailleurs, que l'institution qu'il dirige «entend engager une nouvelle coopération» avec son homologue algérienne, précisant que «les deux parties ayant convenu de signer un mémorandum de coopération pour lancer leurs nouveaux projets scientifiques

Agence presse service

rejoindre la Radio Algérie libre (durant la colonisation française). En 1949, il a fondé un nouveau genre de la chanson saharienne, «Eyey». A la fin des années 40, le défunt a commencé à faire ses pas dans la chanson saharienne. Il s'est déplacé en dehors de la capitale, pour animer des soirées dans différentes villes, devenant par la suite le

pionnier de l'art «Eyey» sans conteste. Khelifi Ahmed a interprété les textes des grands poètes du Malhoun, notamment «Hiziya» de Mohamed Ben Guittoun, «Gamr Ellil» d'Abdallah Ben Kerriou et «Guelbi Tfakar Orbane rahala» de Cheikh Aïssa Ben Allal. Au moment où le colonialisme français combattait et s'acharnait contre tout ce qui symbolisait l'Algérie, son histoire et

sa culture, Khelifi Ahmed, à l'instar de beaucoup d'artistes, résistait culturellement en œuvrant par son travail à la préservation de cet art authentique et à sa diffusion à travers différentes régions du pays, contribuant à sa manière au renforcement de l'attachement des Algériens à leur algérianité. Khelifi Ahmed, dont le frère aîné était membre de la Troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), dira un jour dans une déclaration que ses chansons et celles de nombreux artistes algériens de l'époque «comportaient des messages codés en soutien à la Révolution».

Un demi-siècle durant, Khelifi Ahmed a chanté le «Eyey» et a maîtrisé ce genre artistique de par ses capacités vocales et sa finesse artistique, qui lui ont valu une place dans la cour des grands artistes algériens. Le défunt a adopté dans ses chansons des poèmes populaires, marqués par une sagesse et imprégnés de l'amour de la femme et de la patrie, grâce auxquels il s'est fait connaître en Algérie et dans le monde arabe, en plus d'avoir à son palmarès de nombreux hommages à l'instar de la médaille d'or, obtenue lors du Festival de la chanson arabe tenu à Damas (Syrie) pour sa chanson «Kelemni ou nkelmek bel téléphone» avec les paroles du grand artiste Rabah Deriassa.

I.M./avec Aps

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT

DIRECTION DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des moudjahidine et de l'ayant droit de la Wilaya de Béjaia, lance un Avis de Recrutement dans le poste suivant :

Garde	Nombre de Poste	Mode de recrutement	Conditions demandes
Technicien supérieur en informatique	01	Concours Sur titre	Formel les candidats titulaires du diplômes et titres suivants : - Diplôme d'études universitaires appliquées en informatique délivré par l'Université de la formation continue en informatique ; - Diplôme technicien supérieur en informatique ; - Diplôme de programmeur analyse délivré par l'établissement national des systèmes informatique ; - Diplôme de technicien supérieur en Réseaux et systèmes informatiques ; - Diplôme de technicien supérieur en maintenance informatiques ;

Contenu du dossier :

une demande manuscrite de participation ;

une copie (01) de la carte d'identité nationale ;

une copie (01) du titre ou du diplôme exigé , ou quel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation ;

Deux (02) photos d'identité

fiche de renseignement , dûment remplie par le candidat

Le Candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

une copie de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national ;

Un extrait du casier judiciaire en cours de validité ;

Un certificat de résidence ;

Un extrait de l'acte de naissance ;

Deux certificats médicaux (médecine générale - physiologie) ;

Quatre (04) photos d'identité

Fiche familiale ;

Délais des soumissions et dépôt des dossiers :

Les dossiers seront envoyés ou déposés à l'adresse suivante : Direction des moudjahidine et ayants droit de la Wilaya de Béjaia, Su route tabbal siège des archives du village de Rejete , dans un délai ne dépassant pas quinze jours (15) à partir de la première parution de cet avis.

N.B : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération

L'EXPRESS DU 14/11/2023

ANEP : N° 2316027617

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DAIRA DE BARRACHA

COMMUNE DE KENDIRA

N° d'identification fiscale: 1970 06030146340

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINMALES N° 02/2023

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE KENDIRA LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINMALES POUR LA REALISATION DE L'OPERATION SUIVANTE :
• Approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires.

Les fournisseurs intéressés peuvent se présenter au bureau des marchés de l'APC de Kendira pour retirer les cahiers des charges contre le paiement de la somme de 2 000,00 DA représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent être accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

Dossier de candidature :

La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée ;

La déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée ;

Mise à jour CNA5, CAENOS ;

Références bancaires ;

Registre de commerce ;

Carte d'immatriculation fiscale ;

Extrait de rôle ;

Casier judiciaire ;

Liste des moyens humains avec justification ;

Liste des moyens matériels avec justification ;

Offre technique :

La déclaration de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée ;

Le présent valoir des charges payables par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;

Mémoire technique

Offre financière :

La lettre de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée ;

Le barème des prix unitaires (BPU) ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Catégorie des prescriptions spéciales (CPS) ;

Catégorie des prescriptions communes (CPC) ;

Les offres doivent parvenir à Monsieur le Président de l'APC de Kendira, sous triple en-tête types formels et anonymes portant la mention :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINMALES N° 02/2023 «Intitulé de l'opération »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la date de la première parution de ce présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou dans l'un des deux quotidiens nationaux

La date limite de dépôt des offres correspond au jour d'ouverture des plis avant 12H 00.

Au cas où le dernier jour est férié ou correspond à un jour de repos, la date de dépôt et d'ouverture des plis sera prolongée jusqu'au premier 1^{er} jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC le même jour à partir de 13H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la période de préparation des offres, en plus d'une durée de 90 jours, à partir du dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à venir assister à la séance d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 14/11/2023

ANEP : N° 2316027494

L'EXPRESS

quotidiens nationaux d'information

L'express le quotidien

@LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil

Info

Videos

Photos

Plus +

J'aime déjà

Message

🔍

—

À propos

Voir tout

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infra...
Afficher la suite

300 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnés

https://www.l'expressalgerie.com/

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui

Je ne suis p...

Non

CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le fait de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

Créer une publication

Photo/vidéo

Je suis là

Identifier des amis

L'express le quotidien

21 nov. · 🌐

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien

14 nov. · 🌐

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien

14 nov. · 🌐

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'express le quotidien

14 nov. · 🌐

Algeria en direct: une médiation pour l'Algérie - L'Express

Sur page Facebook: l'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

LES ÉQUIPES LA Coupe DU MONDE FIE À LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

AUSTIN ALIE

Un homme survit miraculeusement à une attaque de crocodile... en le mordant en retour

Voilà une mésaventure dont Colin Deveraux se souviendra longtemps. Ce fermier australien a passé un mois à l'hôpital après avoir été violemment attaqué par un crocodile marin au nord du pays. Il a miraculeusement échappé à la mort après avoir réussi à mordre le dangereux reptile à la paupière. Comme il le raconte à ABC News, Colin Deveraux se trouvait sur son domaine afin de construire une clôture près de la rivière Finniss. Il s'est arrêté près d'un billabong (une sorte de lac qui ne s'assèche jamais, et qui se forme généralement quand le cours d'une rivière change) après avoir remarqué des poissons nageant au milieu de l'étendue

d'eau. C'est alors que tout a basculé. Un crocodile de plus de 3 mètres s'est "accroché" à son pied droit, le secouant comme une "poupée de chiffon" et le tirant dans l'eau. Le fermier a expliqué au média australien avoir d'abord tenté de donner un coup de pied dans les côtes du prédateur avec son pied libre. Voyant que cela ne fonctionnait pas, il a ensuite mordu le reptile en retour. "J'étais dans une position vraiment inconfortable... mais par accident, mes dents ont attrapé sa paupière. Elle était assez épaisse, comme si je m'accrochais à du cuir, mais j'ai tiré en arrière sur sa paupière et il m'a lâché, a-t-il relaté à ABC News. J'ai bondi et je suis

parti à grands pas jusqu'à l'endroit où se trouvait ma voiture. Il m'a poursuivi pendant un moment, peut-être sur quatre mètres, puis s'est arrêté." Colin Deveraux a alors utilisé une serviette et une corde pour arrêter le saignement dans sa jambe. Puis il s'est fait conduire par son frère à l'hôpital à 130 km de là. "Si le crocodile m'avait mordu ailleurs, cela aurait été différent, a-t-il affirmé. Cela signifie que je dois changer ce que je fais. J'ai marché trop longtemps dans ce pays marécageux pour réparer les clôtures et vivre ma vie, mais cela m'a ouvert les yeux." Les crocodiles marins sont les plus grands reptiles vivants, les mâles adultes pouvant

atteindre des longueurs supérieures à 7 mètres. Leur population est estimée à environ 20 000 à 30 000 individus dans le monde, principalement en Australie et en Indonésie - qui compte d'ailleurs le plus d'attaques au monde de crocodiles marins. Quant à l'Australie, la dernière attaque mortelle de crocodile remonte à avril sur la rivière Kennedy, dans le Queensland. Protégée par la loi, un temps menacée, l'espèce a repris du poil de la bête. Selon le gouvernement local du Territoire du Nord, elle présente de grands intérêts scientifiques et est également une attraction touristique importante.

In GEO

ISLANDE

UN MILLION DE SAUMONS INFECTÉS POURRAIENT SERVIR À L'ALIMENTATION ANIMALE

Le journal "The Guardian" révèle des images exclusives de milliers de saumons malades, mourants ou déjà morts, dans un élevage en Islande. Euthanasiés, certains seront destinés à l'alimentation animale. Des dizaines de saumons flottent à la surface, certains nagent, d'autres sont morts, sur des images tournées par des militants à l'aide de drones. Comme l'explique The Guardian, "un grand nombre de poissons doivent être abattus prématurément" à Talknafjordur, dans les Westfjords, en Islande. Dans les deux fermes d'élevage d'Arctic Fish, contrôlée par la société Mowi, et d'Arnarlax, dirigée par la société SalMar, 12 enclos ont été identifiés comme infectés par le pou du saumon (*Lepeophtheirus salmonis*), soit près de 1 million de poissons. Le pou du saumon est un parasite qui se nourrit de la peau du poisson, provoquant des plaies ouvertes qui stressent et affaiblissent le système immunitaire de celui-ci. Dans les cas extrêmes, il peut provoquer une mortalité massive. Les entreprises ont donc "pris la décision d'abattre humainement les saumons concernés, dont la consommation est interdite aux êtres humains", ironise le quotidien britannique. Un navire spécialisé, le Hordafor III, a été envoyé de Norvège pour les euthanasier. Seul problème, tous ne seraient pas forcément infectés, selon l'entreprise. Ainsi, "une fois abattu, le poisson serait transformé en aliment pour animaux", a affirmé Arnarlax. Une possibilité qui pose des questions sur les conséquences sanitaires potentielles.

Dans un communiqué de presse publié le 27 octobre, l'une des deux fermes d'élevage, Arnarlax, a publiquement fait état du problème auquel elle était confrontée et a affirmé agir rapidement, rapporte IntraFish, média norvégien spécialisé dans l'industrie des produits de la mer. De son côté, la seconde ferme, Arctic Fish, s'est exprimée dans un message publié sur Facebook : "Les conditions à Talknafjordur se sont rapidement détériorées, et il nous faut malheureusement du temps pour retirer le poisson touché." La compagnie a affirmé s'efforcer de retirer le poisson le plus rapidement possible pour pouvoir assurer sa transformation en aliment pour animaux. Berglind Helga Bergsdottir, spécialiste des maladies des poissons au Mast (l'autorité alimentaire et vétérinaire islandaise), aurait déclaré, selon le Guardian, qu'"on n'avait jamais observé auparavant en Islande une invasion de poux aussi importante". L'experte explique que le Mast enquête sur la cause de l'incident. Les autorités auraient autorisé l'utilisation d'un insecticide, mais celui-ci n'aurait pas tué tous les poux et l'épidémie aurait pris de l'ampleur. "En l'espace de deux ou trois semaines, le nombre de poux a considérablement augmenté." L'agence envisage donc une potentielle mutation du pou du saumon. "Nous savons que les poux savent très bien s'adapter et que l'une des méthodes qu'ils utilisent pour cela est la mutation, en particulier avec les médicaments", a détaillé la spécialiste au Guardian.

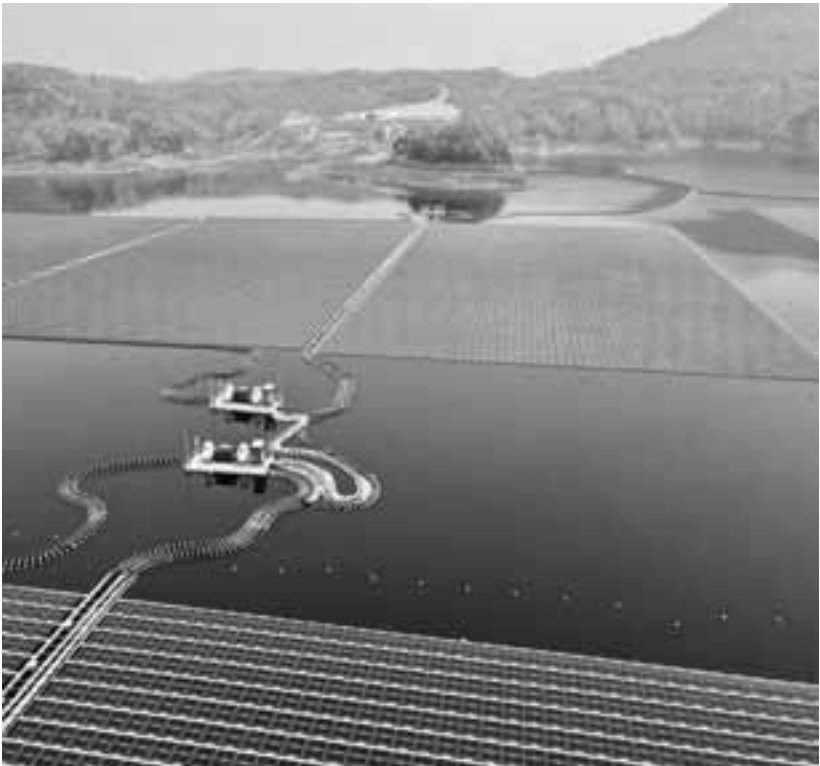
In Courrier international

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'INDONÉSIE INAUGURE LE PLUS VASTE PARC SOLAIRE FLOTTANT DE LA RÉGION

Le parc solaire flottant de Cirata, d'une capacité de 192 mégawatts-crête (MWc), est construit sur un lac artificiel de 200 hectares dans l'ouest de la grande île de Java. Le pays s'est engagé à ne pas construire de nouvelles centrales électriques au charbon à partir de 2023.

L'Indonésie a inauguré, jeudi dernier, la plus grande ferme solaire flottante d'Asie du Sud-Est, d'un coût de plus de 100 millions de dollars, alors que l'archipel cherche à développer sa production d'énergie renouvelable, encore faible. Le parc solaire flottant de Cirata, d'une capacité de 192 mégawatts-crête (MWc), est construit sur un lac artificiel de 200 hectares dans l'ouest de la grande île de Java, à environ 130 kilomètres de la capitale Jakarta. «Aujourd'hui est un jour historique car notre grand rêve de construire une centrale d'énergie renouvelable à grande échelle est enfin réalisé », a déclaré le président indonésien Joko Widodo lors de l'inauguration. «Nous sommes parvenus à construire le plus grand parc solaire flottant d'Asie du Sud-Est et le troisième au monde », a-t-il ajouté. Le projet, une collaboration entre la Société nationale d'électricité d'Indonésie (PLN) et la société d'énergie renouvelable Masdar, basée à Abou Dhabi, a nécessité trois ans de travail pour un investissement de 108,7 millions de dollars (100 millions d'euros). En pleine nature, entouré de rizières, le parc solaire, financé par Sumitomo Mitsui Banking Corporation, la Société Générale et Standard Chartered, comprend 340.000 panneaux solaires et doit couvrir les besoins en électricité de 50.000 foyers, a indiqué PLN. La production doit être portée à 500 MWc, selon le président Widodo, et à terme, selon l'opérateur PLN, elle pourrait atteindre 1000 MWc. Les

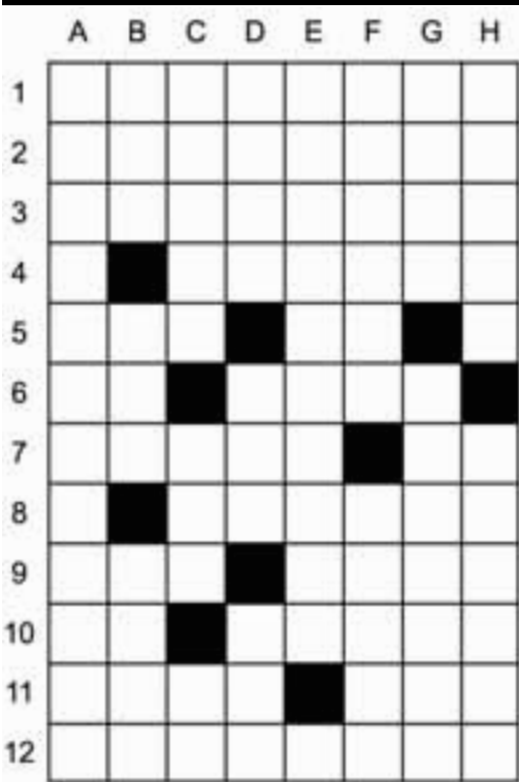


énergies solaire et éolienne représentent actuellement chacune moins de 1% du mix énergétique d'un pays qui vise la neutralité carbone en 2050 pour son secteur de l'électricité, encore fortement dépendant du charbon, afin de sécuriser un financement à hauteur de 20 milliards de dollars négocié en novembre dernier. L'objectif de Jakarta est de baisser ses émissions de carbone pour les réduire à un niveau maximum de 250 millions de tonnes par d'ici 2030 contre un objectif précédent de 290 millions de tonnes. Le pays veut dans le même temps augmenter la part des énergies renouvelables dans sa production électrique. L'objectif initial de 23% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2025 risque d'être difficile à atteindre a prévenu M. Widodo, en raison des retards dus à la crise du Covid. «Construire des fermes solaires flottantes en utilisant des terrains vacants ou des réservoirs devrait être le principal moteur de la transition énergétique en Indonésie », a

souligné Didit Haryo Wicaksono, responsable de campagne de Greenpeace Indonésie, tout en appelant à impliquer la population locale dans son exploitation. La plus grande économie d'Asie du Sud-Est s'appuie encore largement sur les combustibles fossiles, essentiellement du charbon, pour produire de l'électricité. Confrontée à des problèmes de pollution atmosphérique, l'Indonésie s'est engagée à ne pas construire de nouvelles centrales électriques au charbon à partir de 2023. Mais malgré les protestations des militants écologistes, le pays continue de construire les centrales déjà prévues. L'Indonésie tente également de se positionner comme un acteur clé sur le marché des véhicules électriques en tant que premier producteur mondial de nickel, métal essentiel à la fabrication de batteries. Mais certains parcs industriels qui abritent des fonderies de nickel très énergivores sont alimentés au charbon.

In L'Orient Le Jour

Mots Croisés



- HORizontalement**
- A. Qui nécessite de gros moyens.
 - B. Observatoire européen. République arabe unie. Maladie tropicale.
 - C. Suite de coups. Urbaniste sino-américain. Sur le calendrier.
 - D. Sulfate d'aluminium. Arrose Berne. Style de musique pour Faudel.
 - E. Opéra de G. Verdi.
 - F. Précision de rang occupé. Qui n'a pas été corrompue.
 - G. Bahut de style anglais. La jouer, c'est tromper.
 - H. Comme un mauvais calcul. Cachées.

- VERTICALEMENT**
- 1. Baisser la cote marchande.
 - 2. Telle une couverture pour sauveteur.
 - 3. Liquide homogène.
 - 4. Mit le mors aux dents.
 - 5. Sa durée est imprécise. Initiales du matin.
 - 6. Révolte de mineurs. Avec lui, on n'est jamais seul.
 - 7. Roulai. Parler de félibre.
 - 8. Humaniste hollandais.
 - 9. Toupet. Ancienne monnaie chinoise.
 - 10. Arturo pour Brecht. Ankylosé.
 - 11. Prépara l'effondrement. Refuse catégoriquement d'admettre.
 - 12. Coincées par une grève.

LES MOTS FLÉCHÉS

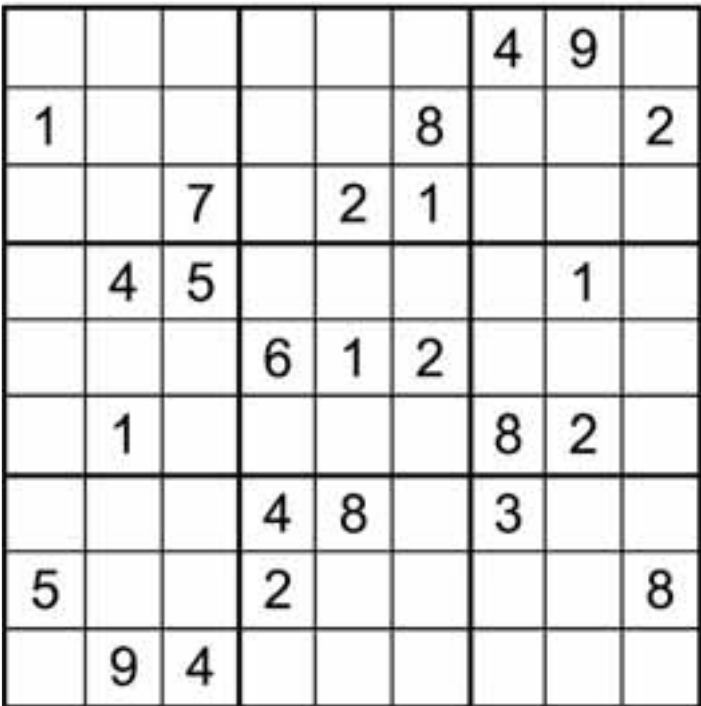
Word search grid with clues and a central image of a modern building.

Clues:

- AFFECTION SPÉCIALE
- ASSEZ REBONDI
- AU FRONT D'ARGENT, C'EST LA LUNE
- CRITIQUE
- CENTRE DE VOLAILLES
- BÊTES
- ARBRE AFRICAIN
- A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ
- LIT FAMILIER
- PERROQUET COLORE
- IMMORTALITÉ
- PRODUIT ILLICITE
- CRASSE
- BANNIT, CHASSE
- CÔTES BRETONNES (D')
- HOUAT, MOËDIC ET BIEN D'AUTRES
- DANSEUR
- ABRÉVIATION À ROME
- AGACE QUI JACASSE
- LA RÉACTION LUI A ÉTÉ PROFITABLE
- ÉCORCES MOULUES SERVANT POUR LES PEAUX
- CÔTE D'IVOIRE
- PLEINE DE RI-CHESSSES
- ALTIERES
- QUI MANQUE D'ENTHOUSIASME
- DÉTÉMINANT
- ARRIVÉ EN TÊTE
- BIEN PEU DE CHOSE SUR TERRE
- AXE SUR UNE ROSE
- GALLIUM SYMBOLISÉ
- ADVERBE
- ADRESSE
- DE SPLIT OU DE ZAGREB
- COSTUME DE BAL MASQUÉ
- FLEUR
- JOUER
- VRAIMENT ABJECTE
- DONNER DU GOÛT
- DIVINITÉ GRECQUE
- CONSTATER
- LÉGION DE BIFFINS
- HISTOIRE CONTÉE PAR VIRGILE (L')
- IL COMMENCE ET FINIT DANS LA JOIE
- LIMITES NATURELLES

Central Image: A modern building with a unique, curved, and pointed roof structure, surrounded by palm trees and a clear sky.

SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

Word search grid with letters and words.

Words:

- ANAR
- ANTILLAIS
- ASTRONEF
- BAGAD
- BLETTE
- BOULE
- DEDUIT
- ECARLATE
- EDILE
- EXPLOSIF
- GARS
- GESTE
- GRAPHISME
- INSOLITE
- INUTILITE
- LASER
- LORS
- MATRICULE
- MAURESQUE
- MERCI
- MORUE
- OCTUOR
- REUSSI
- RIQUIQUI
- SUEE
- VASISTAS

Grid:

F	M	I	A	M	O	R	E	T	S	E	G
I	F	A	N	A	R	C	E	A	I	E	R
S	E	D	T	U	A	T	T	U	N	E	A
O	N	A	I	R	T	S	Q	U	S	U	P
L	O	G	L	E	I	I	E	A	O	S	H
P	R	A	L	S	U	C	L	D	L	R	I
X	T	B	A	Q	D	R	U	I	I	O	S
E	S	V	I	U	E	E	O	L	T	L	M
G	A	R	S	E	D	M	B	M	E	E	E

DANS SA PREMIÈRE APPARITION APRÈS SON INSTALLATION DANS SES NOUVELLES FONCTIONS

NADIR LARBAOUI REÇOIT LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL SAHRAOUI

Dans sa première apparition après son installation en remplacement d'Aimene Benabderrahmane, le nouveau Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu hier le Président du Conseil national sahraoui, M. Hamma Salama, qui effectue une visite en Algérie. Le premier ministre a souligné, dans un communiqué, que lors de cette rencontre, « les deux parties ont passé en revue les derniers développements de la question sah-

raoui et ses perspectives d'avenir ». Les deux parties ont mis l'accent également sur les efforts qui doivent être redoublés pour mobiliser le soutien et la solidarité internationale envers le peuple sahraoui frère dans la résistance à l'occupation marocaine et lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination, garanti par les légitimes résolutions internationales ». A l'occasion, le représentant a renouvelé la gratitude et la haute considéra-

tion du peuple sahraoui et de ses dirigeants au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la position ferme et de principe de l'Algérie dans la défense du juste la cause sahraouie. Il a également adressé ses sincères remerciements au Premier ministre pour avoir accordé la première audience à la délégation sahraouie, témoignant clairement de la profondeur des relations entre les deux pays et peuples frères.



Alger

● Ouargla 37°

● Oran 24°

● Constantine 23°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:46	12:32	15:21	17:42	19:08

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MARDI 14 NOVEMBRE 2023 // N°682 //PRIX 20 DA

FIN DE FONCTION, NOMINATION, ADMISSION À LA RETRAITE....

Vaste mouvement dans le corps diplomatique

Plusieurs décisions présidentielles portant fin de fonctions et nominations de plusieurs nouveaux cadres centraux du ministère des Affaires étrangères et des diplomates et ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger ont été publiées au journal officiel N 71.

Il s'agit des décrets présidentiels portant fin de fonctions du directeur général Europe (à compter du 03 juillet 2023), du chargé d'études et de synthèse (à compter du 31 mai 2023), de la sous-directrice de la sécurité et du désarmement (à compter du 17 septembre 2023), de la sous-directrice de l'analyse (à compter du 1 août), du sous-directeur du budget (à compter du 31 août). Le même document annonce également la fin des fonctions à compter du 15 août prochain de l'Ambassadeur d'Algérie en Argentine, Abdelaziz Benali Cherif, de l'Ambassadeur d'Algérie en Finlande Djamel Moktefi, de l'Ambassadeur d'Algérie au Zimbabwe Nourredine Yazid, de l'Ambassadeur d'Algérie en Ouzbékistan Boumediene Guennad. Ces derniers sont appelés à exercer d'autres fonctions, au même titre que Seddik Saoudi, Ambassadeur en Namibie (à compter du 21 septembre 2023), de Filali Ghouini Ambassadeur à Oman (à compter du 22 septembre 2023) et de Mohamed Ali Boughazi, Ambassadeur en d'Arabie (à compter du 23 septembre 2023).

ABDELAZIZ DJERAD ADMIS À LA RETRAITE

L'ancien Premier ministre et actuel Ambassadeur d'Algérie en Suède, Abdelaziz Dje-



rad, est également concerné par ce mouvement puisqu'il a été admis à la retraite, au même titre que l'Ambassadeur d'Algérie au Japon Larbi Katti et de l'Ambassadeur d'Algérie au Canada Nouredine Bardad-Daidj et du représentant de l'Algérie en Russie Smaïl Benamara. L'ambassadeur d'Algérie au Venezuela M. Abdelkader Hadjazi, a également été admis à la retraite.

FIN DE FONCTIONS POUR DEUX CONSULS D'ALGÉRIE EN FRANCE

D'autres diplomates algériens sont également concernés par ce mouvement, à l'image de l'Ambassadeur d'Algérie en Egypte M. Hamid Chebira, qui n'occupera plus ce poste à compter du 31 août prochain et de Belkacem Belgaid, Ambassadeur au Mexique, de Salem Aït Chabane, Ambassadeur en Pologne et de Malek Djaoud, Ambassadeur à Madagascar, en plus de l'Ambassadeur d'Algérie en Tuni-

sie Mohamed Tihami. Le journal officiel annonce aussi la fin des fonctions de deux consuls d'Algérie en France. Il s'agit d'Ahmed Chelaghma, à Nantes et d'Amel Bouilout, à Saint-Etienne.

NOMINATION DE 15 NOUVEAUX AMBASSADEURS

Par ailleurs, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ratifié deux décrets présidentiels ont été promulgué, officialisant la nomination d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires pour l'Algérie : Farid Boulhabel à Tokyo, Japon à partir du 15 septembre 2023. Sadek Saoudi à Stockholm, Suède à partir du 21 septembre 2023. Fellali Gouini à Antananarivo, République de Madagascar à partir du 22 septembre 2023. Mohamed Ali Bougazi à Mascate, Sultanat d'Oman à partir du 23 septembre 2023.

Ali Achoui à New Delhi, Inde à partir du 9 juillet 2023. Khaled Zahraat à Dakar, République du Sénégal à partir du 17 juin 2023. Abdelhafid Bounour à Kuala Lumpur, Malaisie à partir du 9 juin 2023. Fayza Rahim à Santiago, République du Chili à partir du 30 mai 2023. Azzeddine Riach à Brazzaville, République du Congo à partir du 14 juillet 2023. Abdallah Boukmach à Yaoundé, République du Cameroun à partir du 15 août 2023. Nour Eddine Meriem à Koweït à partir du 26 mai 2023. Jamal Eddine Omar à Bangui, République centrafricaine à partir du 3 juin 2023. Nahla Bali à Zagreb, République de Croatie à partir du 13 juin 2023. Massoud Mehila à Sofia, République de Bulgarie à partir du 29 mai 2023. Mohamed Amin Bencherif à Bruxelles, Royaume de Belgique à partir du 3 juillet 2023.

DEUX NOUVEAUX CONSULS GÉNÉRAUX D'ALGÉRIE À PARIS ET À MARSEILLE (FRANCE)

Par ailleurs, Abdelhakim Ammouche a été nommé consul général d'Algérie à Barcelone (Espagne), à compter du 31 mai 2023. Khaled Benamadi, à Paris (France) à compter du 30 mai 2023. Imed Selatnia, à Marseille à compter du 23 juillet 2023 et Nacereddine Laraba, à Tunis à compter du 17 septembre 2023. Ceci en plus de la nomination d'Adel Moumen, à Melun (France) à compter du 15 août 2023 et d'El-Ouahid Abdelbaki, à Pontoise (France).

Y.S

MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ÉNERGIE

L'ALGÉRIE COMPTE CONSOLIDER SA PLACE DE PARTENAIRE FIABLE

Présidant l'ouverture de la 11e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine « NAPEC 2023 », représentant le ministre, M. Aouissi a souligné que l'économie mondiale enregistre d'importantes mutations, qui ont sur elle un grand impact, et que l'énergie reste parmi les composantes de ces changements de par le rôle joué par les activités économiques et sociales. Il a ajouté que les nouvelles mutations structurelles sur la scène énergétique mondiale ont eu un impact « significatif » sur les marchés de l'énergie, car, selon lui, les investissements intra-industriels dans l'industrie pétrolière et gazière ont diminué, ce qui affectera la sécurité de la demande énergétique mondiale et la réalisation de l'équilibre. M. Aouissi a, en outre, indiqué qu'à la lumière de ces changements, l'Algérie cherche à s'adapter au contexte international et à répondre en même temps à la demande nationale croissante en énergie, tout en contribuant au développement social et économique du pays.

R.E

D'IMPORTANTES CONTRATS SIGNÉS DANS LA PRODUCTION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

L'Algérie attire de nouveaux investisseurs

L'Algérie a signé six nouveaux contrats avec des investisseurs étrangers dans le domaine de la production et de l'exploitation d'hydrocarbures, en vertu de la loi 13-19 des hydrocarbures, et ce dans le cadre de négociations directes, a-t-on appris, hier à Oran, du président de l'Agence nationale de valorisation des produits hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beledjehem. Intervenant à l'occasion de l'ouverture de la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine « NAPEC 2023 » au Centre des conventions « Mohamed Benahmed » d'Oran, il a indiqué que six contrats ont été signés avec des investisseurs étrangers, à l'instar de la République de Chine, ajoutant que l'Al-

gérie est actuellement en « négociations avancées » avec plusieurs sociétés pour la signature de nouveaux contrats. Sur un autre plan, le même responsable a signalé que l'Algérie, consciente de l'importance de la mutation mondiale vers les sources d'énergie renouvelable, estime également que « le pétrole et le gaz restent nécessaires pour répondre à la demande énergétique, à moyen et long termes », indiquant que « cette demande dépend de nos propres efforts et aussi de l'apport des investissements du partenariat dans le domaine du pétrole et du gaz ». Il a, en outre, souligné que l'Algérie entend développer et intensifier ses investissements dans le domaine pétrolier et gazier, car « les partenariats avec les compagnies pétrolières

internationales restent une option stratégique pour atteindre cet important objectif d'investissement », a-t-il dit. Beledjehem a aussi fait savoir que l'Algérie recherche des investisseurs capables de répondre à un ensemble de critères, tels que le partage des risques, surtout concernant l'exploration et la production pétrolière et gazière et l'investissement, outre le transfert de technologies et le développement des compétences. Pour sa part, le chef de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, a déclaré, dans son allocution, que son autorité œuvre à « accompagner tous les investisseurs nationaux et étrangers qui souhaitent obtenir des licences pour leurs infrastructures.

R.E

